

2010|2011

BUDGET DE DÉPENSES

VOLUME // IV // Renseignements supplémentaires

2010|2011

BUDGET DE DÉPENSES

VOLUME /IV/

Renseignements supplémentaires



Ce document est imprimé sur du papier fabriqué au Québec
contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

Budget de dépenses 2010-2011
Volume IV
Renseignements supplémentaires

Dépôt légal - Mars 2010
ISSN 0706-0319
ISBN 978-2-550-58493-3 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-58497-1 (PDF)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Gouvernement du Québec, 2010

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1

LE BUDGET DE DÉPENSES 2010-2011 7

1. Le Budget de dépenses 2010-2011 8
2. La répartition des dépenses de programmes en 2010-2011 8
3. La variation des dépenses de programmes en 2010-2011 9

Annexe 1.1

Variation entre le Budget de dépenses 2010-2011 et la dépense probable 2009-2010 17

CHAPITRE 2

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2009-2010 19

1. La variation des dépenses budgétaires du gouvernement en 2009-2010 20
2. L'évolution de la prévision des dépenses budgétaires en 2009-2010 20
3. L'évolution des crédits autorisés en 2009-2010 21
4. L'impact de la réforme comptable sur les crédits 22

CHAPITRE 3

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2010-2011 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES 25

1. Vue d'ensemble de la répartition des dépenses 26
2. Les dépenses de rémunération 28
3. Les dépenses de fonctionnement 29
4. Les dépenses de capital 30
5. Les dépenses d'intérêt 33
6. Les dépenses de support 35
7. Les dépenses relatives à la provision pour créances douteuses et autres 37

Annexe 3.1

Nature des catégories de dépenses considérées dans ce chapitre 38

Annexe 3.2

Répartition du Budget de dépenses 2010-2011 par grandes catégories 39

Annexe 3.3

Répartition des dépenses de programmes 2010-2011 par bénéficiaires 40

CHAPITRE 4	
L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE	41
1. Enveloppe d'effectif autorisé et effectif utilisé	42
2. L'évolution de l'effectif utilisé	42
3. Les variations à l'enveloppe d'effectif autorisé	43
Annexe 4.1	
Effectif utilisé du secteur de la fonction publique	44
Annexe 4.2	
Lexique	45
Annexe 4.3	
Évolution de l'effectif des ministères et organismes présentés au Budget de dépenses 2010-2011	46
Annexe 4.4	
Évolution de l'effectif des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique	47
Annexe 4.5	
Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2010-2011	48
Annexe 4.6	
Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique	49
CHAPITRE 5	
LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2010-2011	51
1. Les investissements publics totaux prévus en 2010-2011	52
2. Les investissements prévus au Plan québécois des infrastructures en 2010-2011	56
3. Les investissements publics des organismes autres que budgétaires	60
4. Les investissements publics des ministères et des organismes budgétaires	61
5. Les investissements publics des fonds spéciaux	62
Annexe 5.1	
Investissements du Plan québécois des infrastructures 2009-2014	63
Annexe 5.2	
Rapport sur les investissements en infrastructures publiques réalisés en 2008-2009 au PQI 2008-2013	65

CHAPITRE 6

LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES	69
1. Les dépenses consolidées du gouvernement	70
2. L'évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2009-2010	71
3. Les résultats du gouvernement après impact de la consolidation en 2010-2011.....	72
4. Les résultats des fonds spéciaux en 2010-2011	73
5. Les résultats des organismes autres que budgétaires en 2010-2011	74
6. Les résultats du Fonds des générations en 2010-2011.....	75
7. Les résultats des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation en 2010-2011.....	75
Annexe 6.1	
Le périmètre comptable du gouvernement	76
Annexe 6.2	
Changements à la liste des entités consolidées et des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.....	77
Annexe 6.3	
Résultats des fonds spéciaux	79
Annexe 6.4	
Résultats des organismes autres que budgétaires.....	82
Annexe 6.5	
Résultats des comptes à fin déterminée.....	86
Annexe 6.6	
Entités du réseau de la santé et des services sociaux.....	90
Annexe 6.7	
Entités des réseaux de l'éducation	95
Annexe 6.8	
Entreprises du gouvernement comptabilisées à la valeur de consolidation	98
APPENDICES	
Appendice A	
Le Budget de dépenses 2010-2011 par missions	101
1. Le budget de dépenses 2010-2011 par missions.....	102
Appendice B	
Indicateurs économiques et budgétaires	113
B.1	
Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires.....	114
B.2	
Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques	115
B.3	
Dépenses par portefeuilles.	116

EN BREF

CHAPITRE 1 LE BUDGET DE DÉPENSES 2010-2011

Les dépenses budgétaires du gouvernement totalisent 69 551,0 M\$ pour l'exercice financier 2010-2011, soit :

- 62 561,0 M\$ pour les dépenses de programmes, ce qui représente une hausse de 2,9 %, ou 1 792,1 M\$, par rapport à la dépense probable 2009-2010;
- 6 990,0 M\$ pour le service de la dette, ce qui représente une augmentation de 836,0 M\$ par rapport à 2009-2010.

Plus de 92 % de la croissance des dépenses de programmes est allouée à des priorités gouvernementales :

- 987,7 M\$ au portefeuille « Santé et Services sociaux », soit une croissance de 3,7 %;
- 315,9 M\$ au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », soit une hausse de 2,2 %;
- 112,1 M\$ au portefeuille « Famille et Aînés », soit une augmentation de 5,4 %;
- 240,0 M\$ au portefeuille « Transports », soit une croissance de 9,4 %.

Le budget de dépenses des autres portefeuilles demeure globalement constant.

1. LE BUDGET DE DÉPENSES 2010-2011

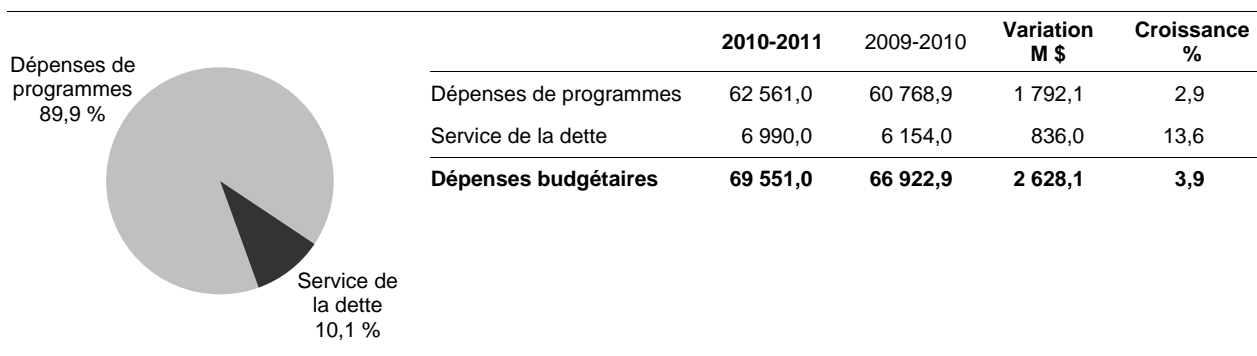
Les dépenses budgétaires du gouvernement s'élèvent à 69 551,0 M\$ pour l'exercice 2010-2011, une croissance de 3,9 % par rapport à 2009-2010. Les dépenses budgétaires se répartissent ainsi :

- 62 561,0 M\$ pour les dépenses de programmes, soit une croissance de 2,9 %, ou de 1 792,1 M\$, par rapport à 2009-2010;
- 6 990,0 M\$ pour le service de la dette, soit une hausse de 836,0 M\$ par rapport à 2009-2010. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt, l'augmentation de la dette ainsi que par l'impact des rendements de la Caisse de dépôt et placement du Québec sur les revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (qui sont inscrits en déduction des intérêts sur le compte des régimes de retraite).

Le poids des dépenses de programmes par rapport aux dépenses budgétaires s'élève à 89,9 % en 2010-2011 et celui du service de la dette à 10,1 %.

Évolution des dépenses budgétaires

(en millions de dollars)



2. LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2010-2011

Les dépenses des portefeuilles « Santé et Services sociaux » et « Éducation, Loisir et Sport » totalisent 42 772,2 M\$, ce qui représente plus de 68 % des dépenses de programmes en 2010-2011 :

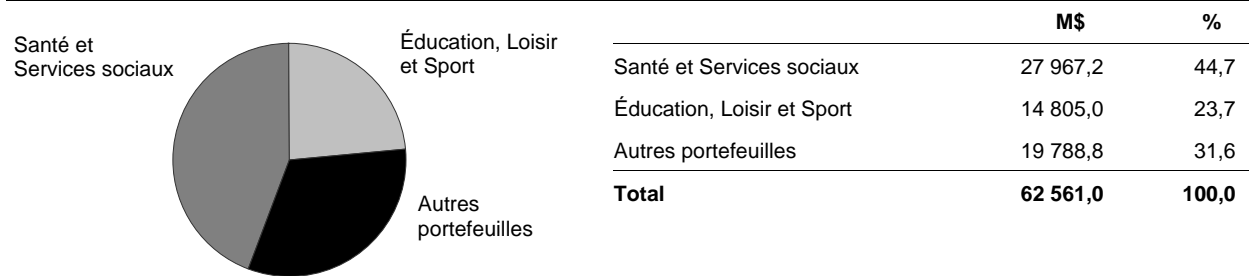
- Le portefeuille « Santé et Services sociaux », dont le budget est de 27 967,2 M\$, constitue 44,7 % des dépenses de programmes;
- Le portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », avec un budget de 14 805,0 M\$, représente 23,7 % des dépenses de programmes.

Les dépenses des autres portefeuilles totalisent 19 788,8 M\$, représentant dans leur ensemble près de 32 % des dépenses de programmes. Notamment :

- Le portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », avec un budget de 4 283,9 M\$, représente 6,8 % des dépenses de programmes;

- Le portefeuille « Transports », avec un budget de 2 787,5 M\$, constitue 4,5 % des dépenses de programmes;
- Le portefeuille « Famille et Aînés », avec un budget de 2 178,6 M\$, représente 3,5 % des dépenses de programmes;
- Le portefeuille « Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire », avec un budget de 1 871,4 M\$, représente 3,0 % des dépenses de programmes.

Répartition des dépenses de programmes en 2010-2011



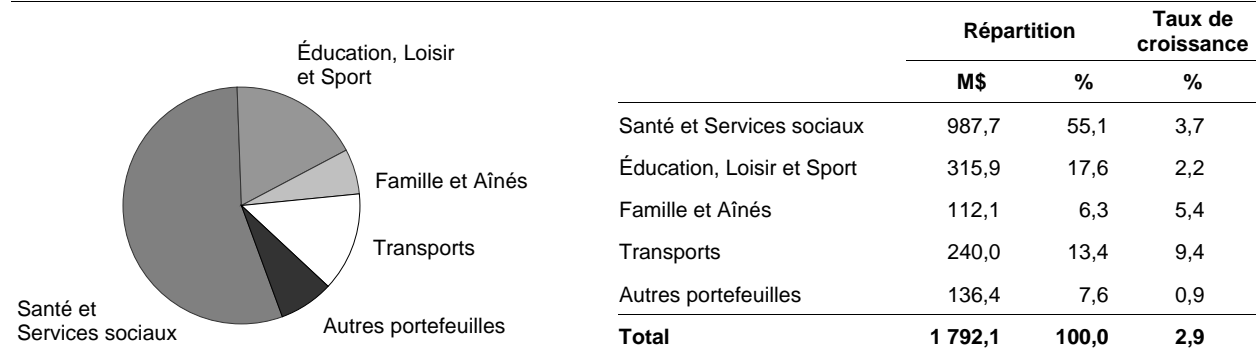
3. LA VARIATION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2010-2011

Les dépenses de programmes augmentent de 1 792,1 M\$ en 2010-2011, soit de 2,9 % par rapport à la dépense probable 2009-2010. La plus grande part de cette croissance, soit 92,4 %, est octroyée à quatre portefeuilles :

- 987,7 M\$ au portefeuille « Santé et Services sociaux », ce qui représente une croissance de 3,7 % par rapport à 2009-2010 et compte pour 55,1 % de la croissance;
- 315,9 M\$ au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », ce qui représente une croissance de 2,2 % par rapport à 2009-2010 et constitue 17,6 % de la croissance;
- 112,1 M\$ au portefeuille « Famille et Aînés », ce qui représente une croissance de 5,4 % par rapport à 2009-2010 et compte pour 6,3 % de la croissance;
- 240,0 M\$ au portefeuille « Transports », ce qui représente une croissance de 9,4 % par rapport à 2009-2010 et compte pour 13,4 % de la croissance.

Le budget de dépenses de l'ensemble des autres portefeuilles demeure globalement constant par rapport à 2009-2010.

Répartition de la croissance des dépenses de programmes en 2010-2011



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

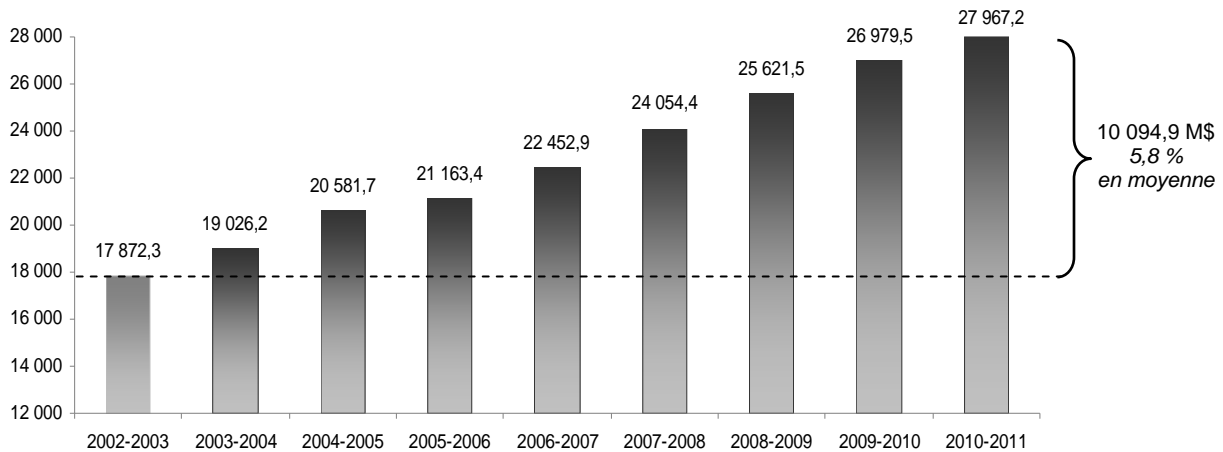
Hausse de 987,7 M\$ du budget de dépenses en 2010-2011

La croissance allouée au ministère de la Santé et des Services sociaux s'élève à 987,7 M\$ en 2010-2011, soit une hausse de 3,7 % par rapport à 2009-2010. Cette croissance permet notamment :

- De financer les augmentations de rémunération prévues pour le personnel du réseau et pour les professionnels de la santé, la variation des contributions de l'employeur ainsi que les ajustements à l'égard des régimes de retraite, qui représentent, pour l'année 2010-2011, une somme de 477,1 M\$, soit plus de 48 % de la croissance;
- D'injecter 366,7 M\$ dans le réseau de la santé et des services sociaux pour couvrir le coût de système spécifique à la santé lié au vieillissement de la population, à l'indexation des dépenses autres que salariales, à l'augmentation prévue pour le programme du sang, à l'application de l'entente récente conclue avec les techniciens ambulanciers et à l'amélioration des services préhospitaliers d'urgence, à l'augmentation prévue pour les médecins résidents, au fonctionnement des nouveaux équipements et des nouvelles installations ainsi qu'à la mise en œuvre du programme de procréation assistée;
- De financer la croissance des coûts des médicaments, de 76,7 M\$, dans le cadre du régime d'assurance médicaments.

Pour la période 2003-2004 à 2010-2011, le budget de dépenses alloué au secteur de la santé et aux services sociaux a augmenté de 10 094,9 M\$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 5,8 %.

Évolution des dépenses en santé et services sociaux (en millions de dollars)



ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

Hausse de 315,9 M\$ du budget de dépenses en 2010-2011

Les dépenses en éducation augmentent de 315,9 M\$ en 2010-2011, soit de 2,2 % par rapport à 2009-2010. Les sommes additionnelles consacrées en éducation permettent notamment :

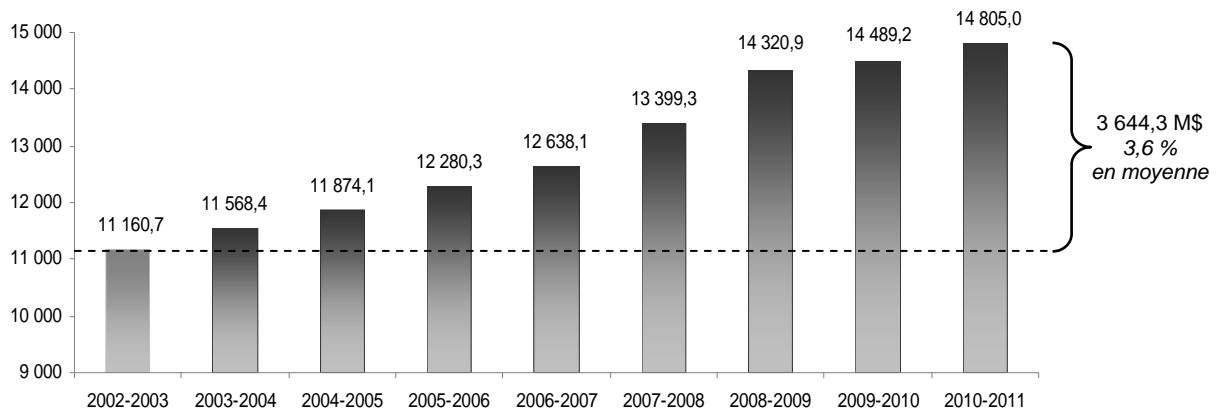
- De maintenir et d'améliorer la qualité des services et de permettre le financement des différents facteurs de croissance des réseaux, particulièrement les paramètres salariaux, pour un montant de 263,5 M\$;
- D'ajouter 23,5 M\$ pour mettre en œuvre les actions annoncées dans la Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires, dont notamment la réduction du nombre d'élèves par classe au primaire, l'accompagnement individualisé aux élèves du secondaire et l'augmentation de l'offre d'activités parascolaires, sportives et culturelles;
- D'ajouter 14,7 M\$ afin de poursuivre diverses actions entreprises au cours des dernières années, notamment dans le cadre du nouveau régime pédagogique au secondaire, du Plan d'action pour lutter contre la violence à l'école et du Plan d'action sur la lecture à l'école;
- D'augmenter de 10,7 M\$ le financement pour l'amélioration des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, selon le plan d'action annoncé en juin 2008.

Pour la période 2003-2004 à 2010-2011, le budget de dépenses alloué au secteur de l'éducation a augmenté de 3 644,3 M\$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 3,6 %.

Par ailleurs, un montant de 5,0 M\$ a été prévu au Fonds de suppléance du Conseil du trésor afin notamment de couvrir les coûts en 2010-2011 d'investissements totalisant 75,0 M\$ pour mettre en œuvre une stratégie de déploiement de l'offre de formation professionnelle et technique et répondre aux nouvelles exigences du milieu de l'emploi.

Évolution des dépenses en éducation

(en millions de dollars)



FAMILLE ET AÎNÉS

Hausse de 112,1 M\$ du budget de dépenses en 2010-2011

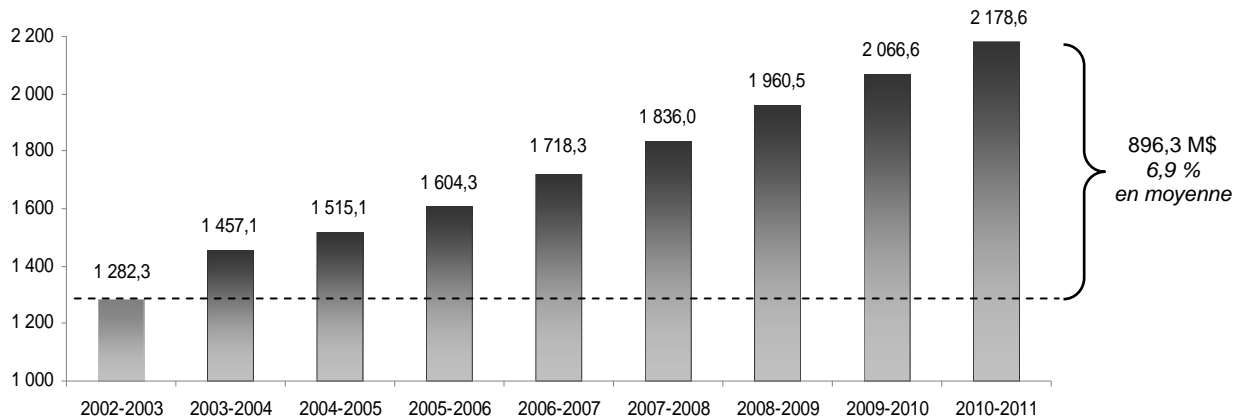
Les dépenses au ministère de la Famille et des Aînés augmentent de 112,1 M\$ en 2010-2011, ou de 5,4 % par rapport à 2009-2010. Ces sommes additionnelles permettent notamment :

- D'augmenter de 106,2 M\$ le budget des mesures d'aide à la famille notamment pour la hausse des coûts de la main-d'œuvre des services de garde, l'annualisation du coût des places à contribution réduite développées au cours de 2009-2010 et au coût du développement de nouvelles places en 2010-2011;
- De poursuivre les actions entreprises pour lutter contre la maltraitance envers les aînés à même un budget de 3,6 M\$;
- De pouvoir un budget additionnel de 1,2 M\$ afin de poursuivre la réalisation des travaux en ressources informationnelles du Ministère et du Curateur public.

Par ailleurs, un montant de 4,0 M\$ a été prévu au Fonds de suppléance du Conseil du trésor pour bonifier le programme Soutien aux initiatives visant le respect des aînés.

Pour la période 2003-2004 à 2010-2011, le budget de dépenses alloué au ministère de la Famille et des Aînés a augmenté de 896,3 M\$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 6,9 %.

Évolution des dépenses à la famille et aux aînés
(en millions de dollars)



TRANSPORTS

Hausse de 240,0 M\$ du budget de dépenses en 2010-2011

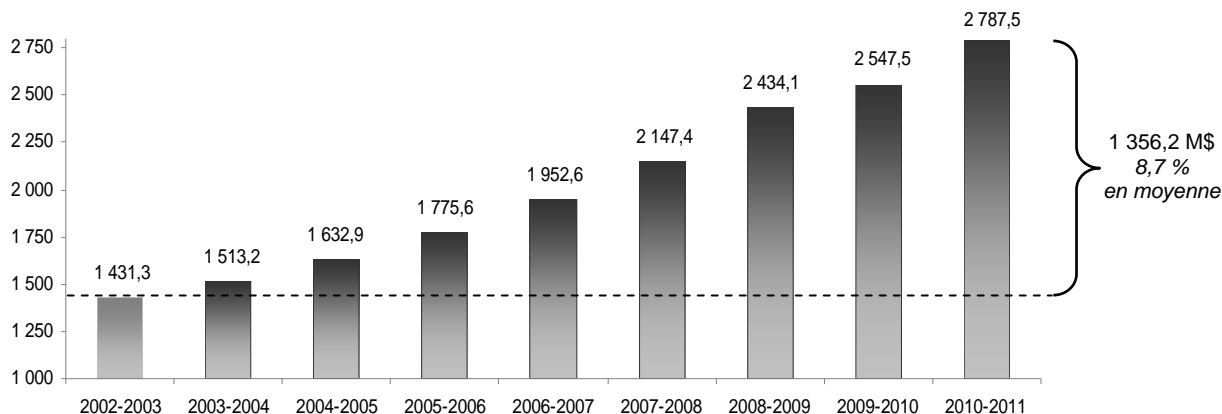
Les dépenses au secteur des transports augmentent de 240,0 M\$ en 2010-2011, ou de 9,4 % par rapport à 2009-2010. Cette croissance permet notamment :

- D'augmenter la contribution du Ministère au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier de 157,0 M\$, pour tenir compte des investissements de 3 078,0 M\$ assumés directement par le Ministère en 2010-2011;
- D'accroître l'aide aux immobilisations en transport en commun de 90,6 M\$.

Pour la période 2003-2004 à 2010-2011, le budget de dépenses alloué au secteur des transports a augmenté de 1 356,2 M\$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 8,7 %. Ces augmentations découlent essentiellement de la mise en œuvre du Plan québécois des infrastructures pour la remise en état du réseau routier et de la Politique québécoise du transport collectif.

Évolution des dépenses aux transports

(en millions de dollars)



AUTRES PORTEFEUILLES

Une diminution globale de 1,0 %

En excluant le montant de 281,7 M\$ prévu au Fonds de suppléance, les budgets des autres ministères diminuent globalement de 1,0 % en 2010-2011. Ceux-ci ont été établis avec la préoccupation de préserver les services à la population. Les principales variations sont les suivantes :

- Le budget du ministère des **Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire** est en hausse de 57,6 M\$, soit de 3,2 %, notamment en raison d'une hausse du coût du service de dette des programmes d'infrastructures de 27,7 M\$ et du programme AccèsLogis de 20,8 M\$ ainsi que d'un montant additionnel de 10,0 M\$ pour le soutien au développement économique de Montréal;
- Le budget du ministère de l'**Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation** diminue de 28,4 M\$, soit de 2,6 %, en raison essentiellement d'une contribution additionnelle à La Financière agricole du Québec qui passe de 380,0 M\$ en 2009-2010 à 325,0 M\$ à compter de 2010-2011. Par ailleurs, les dépenses de transfert du Ministère, excluant les organismes, augmentent de 22,3 M\$ en raison principalement de la mise en place des mesures d'adaptation des entreprises agricoles;
- Le budget de l'**Assemblée nationale** est majoré de 0,5 M\$, soit de 0,4 %, principalement en raison de l'indexation des dépenses de fonctionnement;

- En excluant le montant de 281,7 M\$ prévu au Fonds de suppléance, le budget du **Conseil du trésor et de l'Administration gouvernementale** diminue de 61,9 M\$, soit de 12,5 %, en raison principalement de la révision à la hausse de 48,9 M\$ de la provision au titre de l'équité salariale en 2009-2010 et des mesures de rationalisation de nature administrative;
- En excluant l'effet de la Provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales qui permet des transferts à d'autres programmes du gouvernement, le budget du ministère du **Conseil exécutif** est majoré de 16,2 M\$, soit de 5,0 %. Cette hausse résulte principalement des coûts liés à la Stratégie d'action jeunesse notamment pour l'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour combattre le décrochage scolaire, ainsi qu'aux ajustements des ententes autochtones;
- Le budget destiné au ministère de la **Culture, des Communications et de la Condition féminine** diminue de 2,1 M\$, soit de 0,3 %. Cette baisse s'explique notamment par le non-renouvellement des sommes allouées pour la présence culturelle du Québec aux Jeux olympiques de Vancouver;
- Le budget du ministère du **Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** diminue de 8,6 M\$, soit de 4,0 %. Cette baisse s'explique par des mesures administratives et l'imputation au Fonds vert de certaines dépenses de rémunération en lien avec ses activités. Par ailleurs, un montant de 7,5 M\$ a été prévu au Fonds de suppléance du Conseil du trésor afin notamment d'améliorer les connaissances environnementales et biologiques sur le territoire du Plan Nord, de poursuivre la création de parcs nationaux ainsi que de prolonger et bonifier le programme ClimatSol;
- Le budget du ministère du **Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation** augmente de 40,2 M\$, soit de 4,0 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par des montants additionnels alloués aux aides financières et programmes administrés par Investissement Québec. Par ailleurs, un montant de 73,9 M\$ a été prévu au Fonds de suppléance du Conseil du trésor afin notamment d'assurer l'actualisation et la prolongation de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, de favoriser la réalisation de projets de développement économique dans le secteur des technologies vertes et d'offrir un soutien additionnel aux PME exportatrices;
- Le budget alloué au ministère de l'**Emploi et de la Solidarité sociale** est en baisse de 49,4 M\$. Cette baisse s'explique essentiellement par un virement de 75,0 M\$ effectué en 2009-2010 au titre de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants, compensé par une hausse de 22,6 M\$ pour l'indexation des prestations à l'aide de dernier recours. Par ailleurs, un montant de 17,0 M\$ a été prévu au Fonds de suppléance du Conseil du trésor, dont 10,0 M\$ dans le cadre du Plan Emploi Métropole et 7,0 M\$ pour bonifier le budget du Fonds québécois d'initiatives sociales;
- Le budget du ministère des **Finances** est en baisse de 218,3 M\$. Cette baisse s'explique notamment par des coûts assumés au cours de l'exercice 2009-2010, tels la contribution gouvernementale à la Société de financement des infrastructures locales du Québec de 170,2 M\$ ainsi que des coûts résultant de l'harmonisation de conventions comptables de 140,0 M\$, auxquels s'ajoute le rétablissement de la Provision pour des initiatives concernant les revenus de 94,6 M\$ en 2010-2011. Par ailleurs, un montant de 2,2 M\$ a été prévu au Fonds de suppléance du Conseil du trésor afin notamment d'instaurer une provision pour évaluer le coût des services publics;
- Le budget du ministère de l'**Immigration et des Communautés culturelles** est en hausse de 131,6 M\$. En excluant la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants, le budget du Ministère diminue de 34,1 M\$, soit de 19,7 %. Cette diminution est expliquée essentiellement par la comptabilisation des dépenses liées à la sélection des immigrants financée par le mécanisme du crédit au net en 2009-2010. À cet égard, en 2010-2011, des revenus additionnels de plus de 38,0 M\$ pourraient être générés;

- Le budget du ministère de la **Justice** diminue de 2,9 M\$, soit de 0,4 %, en raison notamment du retrait des sommes perçues en 2009-2010 de différentes provisions au montant de 3,2 M\$ et de révisions administratives;
- Le budget des **Personnes désignées par l'Assemblée nationale** baisse de 5,3 M\$ essentiellement en raison de la tenue d'élections partielles et municipales et du paiement d'un ajustement rétroactif découlant de l'équité salariale au Protecteur du citoyen, tous deux en 2009-2010;
- Le budget du ministère des **Relations internationales** demeure stable. Un montant de 1,5 M\$ a été prévu au Fonds de suppléance du Conseil du trésor pour le financement de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse;
- Le budget du ministère des **Ressources naturelles et de la Faune** diminue de 68,1 M\$, soit de 11,4 %, compte tenu de la fin des mesures temporaires d'intensification des travaux sylvicoles mises en place pour soutenir le secteur forestier. Par ailleurs, un montant de 46,9 M\$ a été prévu au Fonds de suppléance du Conseil du trésor notamment pour la prolongation du programme d'investissements sylvicoles, le reboisement du Nord québécois, l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Nord ainsi que pour la Stratégie de développement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- Le budget du ministère du **Revenu** augmente de 15,7 M\$. La hausse s'explique essentiellement par l'ajout de ressources pour l'intensification des activités d'intervention de contrôle fiscal dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire;
- Le budget du ministère de la **Sécurité publique** diminue de 7,4 M\$. La baisse s'explique notamment par le montant de 24,6 M\$ versé en 2009-2010 en provenance principalement de la provision du ministère des Finances pour des initiatives concernant les revenus. Cette baisse est partiellement compensée par les coûts de 16,9 M\$ reliés à l'initiative de la lutte contre la malversation et la corruption, aux projets d'aménagement dans les établissements de détention et au Système intégré de radiocommunications policières;
- Le budget du ministère des **Services gouvernementaux** est en hausse de 25,0 M\$, soit de 14,6 %, qui provient principalement des coûts associés à la Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR);
- Le budget de dépenses du ministère du **Tourisme** est en hausse de 6,2 M\$. Cette augmentation est attribuable à la hausse de 5,1 M\$ de la subvention au Palais des congrès de Montréal pour compenser la hausse des taxes foncières et à la contribution de 4,0 M\$ du gouvernement du Québec au Grand Prix de Montréal, lesquelles sont compensées en partie par des mesures d'économies. Par ailleurs, un montant de 2,0 M\$ a été prévu au Fonds de suppléance du Conseil du trésor afin de mettre en place des mesures d'appui au développement touristique du Nord québécois;
- Finalement, la baisse de 3,5 M\$ au ministère du **Travail** est essentiellement attribuable à une somme de 4,0 M\$ transférée au cours de 2009-2010 de la provision du ministère des Finances pour des initiatives concernant les revenus et versée au titre des activités visant à enrayer le travail au noir et l'évasion fiscale dans l'industrie de la construction.

ANNEXE 1.1

Variation entre le Budget de dépenses 2010-2011 et la dépense probable 2009-2010
 (en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2010-2011	Dépense probable 2009-2010	Écart	
			M\$	%
Assemblée nationale ¹	116,7	116,2	0,5	0,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ¹	69,6	74,9	(5,3)	(7,1)
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 871,4	1 813,8	57,6	3,2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 068,2	1 096,6	(28,4)	(2,6)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	712,7	492,9	219,8	(12,5) ³
Conseil exécutif	358,6	324,1	34,5	5,0 ⁴
Culture, Communications et Condition féminine	666,1	668,2	(2,1)	(0,3)
Développement durable, Environnement et Parcs	203,9	212,5	(8,6)	(4,0)
Développement économique, Innovation et Exportation	1 044,4	1 004,2	40,2	4,0
Éducation, Loisir et Sport	14 805,0	14 489,2	315,9	2,2 ⁵
Emploi et Solidarité sociale	4 283,9	4 333,3	(49,4)	0,5 ⁶
Famille et Aînés	2 178,6	2 066,6	112,1	5,4 ⁷
Finances ²	195,2	413,5	(218,3)	(2,6) ⁸
Immigration et Communautés culturelles	304,9	173,3	131,6	(19,7) ⁹
Justice	683,7	686,5	(2,9)	(0,4)
Relations internationales	114,0	114,5	(0,5)	(3,9) ¹⁰
Ressources naturelles et Faune	528,7	596,9	(68,1)	(11,4)
Revenu	1 087,3	1 071,6	15,7	4,4 ¹¹
Santé et Services sociaux	27 967,2	26 979,5	987,7	3,7
Sécurité publique	1 136,4	1 143,8	(7,4)	1,5 ¹²
Services gouvernementaux	197,4	172,3	25,0	14,6
Tourisme	146,1	139,9	6,2	4,4
Transports	2 787,5	2 547,5	240,0	9,4
Travail	33,5	37,1	(3,5)	1,4 ¹³
Dépenses de programmes	62 561,0	60 768,9	1 792,1	2,9
Service de la dette	6 990,0	6 154,0	836,0	13,6
Dépenses budgétaires	69 551,0	66 922,9	2 628,1	3,9

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

Références

- ¹ L'information portant sur les crédits, les dépenses et les plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve au Volume I.
- ² Pour les fins de ce tableau, le service de la dette est exclu des dépenses du portefeuille « Finances ». Au Volume II du Budget de dépenses 2010-2011 et dans les plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes, les dépenses du portefeuille « Finances » incorporent le service de la dette.
- ³ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2010-2011 le programme Fonds de suppléance.
- ⁴ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2010-2011 la Provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales.
- ⁵ En excluant de la dépense probable les transferts provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants, de la Provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales et de la Provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants, le pourcentage de variation serait de 2,7 %.
- ⁶ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2010-2011 la Provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants et en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants et de la Provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales.
- ⁷ En excluant du Budget de dépenses 2010-2011 la Provision pour améliorer l'alimentation en CHSLD et en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la Provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants et de la Provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales, le taux serait plutôt de 5,3 %.
- ⁸ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2010-2011 la Provision pour des initiatives concernant les revenus et en excluant de la dépense probable les coûts résultant de l'harmonisation de conventions comptables ainsi que la contribution à la Société de financement des infrastructures locales du Québec.
- ⁹ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2010-2011 la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants.
- ¹⁰ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2010-2011 la Provision pour la réalisation de la Politique internationale du Québec.
- ¹¹ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la Provision pour des initiatives concernant les revenus et de la Provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants.
- ¹² Le pourcentage de variation a été calculé en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la Provision pour des initiatives concernant les revenus, la Provision pour la réalisation de la Politique internationale du Québec, la Provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants et de la Provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales.
- ¹³ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la Provision pour des initiatives concernant les revenus, de la Provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales et de la Provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants.

Note

Concernant les références 3 à 13, une provision est un élément de programme pour laquelle la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont prévus au Budget de dépenses.

EN BREF

CHAPITRE 2 LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2009-2010

Les dépenses budgétaires du gouvernement devraient s'établir à 66 922,9 M\$ pour l'exercice financier 2009-2010. Les dépenses de programmes s'élèvent à 60 768,9 M\$ et le service de la dette, à 6 154,0 M\$, ce qui représente respectivement une hausse de 3,8 % et une baisse de 5,4 % comparativement à 2008-2009.

Les dépenses de programmes 2009-2010 augmentent de 780,0 M\$ par rapport au Budget de dépenses 2009-2010 en raison de :

- La contribution additionnelle de 380,0 M\$ à La Financière agricole du Québec afin de prendre en charge une partie de son déficit cumulé au 31 mars 2010;
- La hausse des dépenses de programmes de 150,0 M\$ pour financer la bonification de l'enveloppe du programme Renfort visant la stabilisation et la relance d'entreprises performantes annoncée à l'automne 2009 au Point sur la situation économique et financière du Québec;
- Les coûts de 126,0 M\$ encourus pour la lutte contre la pandémie de grippe A (H1N1);
- La compensation du gouvernement fédéral de 80,0 M\$ pour l'Aide financière aux études dans le contexte de la fin de l'entente avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

Par ailleurs, des dépenses additionnelles, notamment pour l'assistance aux ménages bénéficiaires de l'aide financière de dernier recours, la contribution gouvernementale à la Société de financement des infrastructures locales du Québec de même que des coûts liés à la réforme comptable ont été compensées par des mesures de rationalisation de dépenses.

Enfin, le service de la dette a été révisé à la hausse de 50,0 M\$ par rapport au Budget de dépenses 2009-2010.

1. LA VARIATION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES DU GOUVERNEMENT EN 2009-2010

Les dépenses budgétaires du gouvernement encourues au cours de l'exercice financier 2009-2010 devraient s'établir à 66 922,9 M\$, en hausse de 1 868,8 M\$ ou de 2,9 % par rapport à l'exercice financier précédent.

Les dépenses de programmes sont en hausse de 3,8 % et s'élèvent à 60 768,9 M\$, comparativement à 58 550,3 M\$ en 2008-2009.

Le service de la dette s'élève à 6 154,0 M\$, ce qui représente une diminution de 349,8 M\$ ou de 5,4 % par rapport à 2008-2009.

Dépenses budgétaires

(en millions de dollars)

	2009-2010	2008-2009	Variation	
			M\$	%
Dépenses de programmes	60 768,9	58 550,3	2 218,6	3,8
Service de la dette	6 154,0	6 503,8	(349,8)	(5,4)
Dépenses budgétaires	66 922,9	65 054,1	1 868,8	2,9

2. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES EN 2009-2010

Les dépenses budgétaires du gouvernement devraient s'établir, pour l'exercice financier 2009-2010 à 66 922,9 M\$, soit une hausse de 830,0 M\$ par rapport à la prévision de 66 092,9 M\$ apparaissant au Budget de dépenses 2009-2010.

En ce qui concerne les dépenses de programmes, la prévision établie à 59 988,9 M\$ au Budget de dépenses 2009-2010 est révisée à 60 768,9 M\$, soit une augmentation de 780,0 M\$, répartie comme suit :

- 380,0 M\$ au titre de contribution additionnelle à La Financière agricole du Québec afin de prendre en charge une partie du déficit cumulé au 31 mars 2010;
- 150,0 M\$ au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour la bonification du programme Renfort visant la stabilisation et la relance d'entreprises performantes;
- 126,0 M\$ au ministère de la Santé et des Services sociaux pour lutter contre la pandémie de grippe A (H1N1);
- 80,0 M\$ au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour son programme d'Aide financière aux études, à titre de compensation du gouvernement fédéral, pour la fin de l'entente avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

De plus, des dépenses additionnelles, notamment pour l'assistance aux ménages bénéficiaires de l'aide financière de dernier recours, la contribution gouvernementale à la Société de financement des infrastructures locales du Québec de même que des coûts liés à la réforme comptable, ont été compensées par des mesures de rationalisation de dépenses.

En 2009-2010, le service de la dette devrait s'établir à 6 154,0 M\$, dont 3 789,0 M\$ pour le service de la dette directe et 2 375,0 M\$ pour les intérêts au titre des régimes de retraite.

Dans l'ensemble, le service de la dette est révisé à la hausse de 50,0 M\$ par rapport au budget de mars 2009.

Évolution du budget de dépenses 2009-2010

(en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses budgétaires
Budget de dépenses 2009-2010	59 988,9	6 104,0	66 092,9
Variations :			
• Contribution additionnelle à La Financière agricole du Québec afin de prendre en charge une partie de son déficit cumulé au 31 mars 2010	380,0	-	380,0
• Incidence de la bonification du programme Renfort	150,0	-	150,0
• Lutte contre la pandémie de grippe A (H1N1)	126,0	-	126,0
• Compensation pour l'aide financière aux études par le gouvernement fédéral pour la fin des Bourses du millénaire	80,0	-	80,0
• Autres facteurs	44,0	50,0	94,0
	780,0	50,0	830,0
Dépense probable	60 768,9	6 154,0	66 922,9

3. L'ÉVOLUTION DES CRÉDITS AUTORISÉS EN 2009-2010

Le 19 mars 2009, les crédits totaux présentés à l'Assemblée nationale s'établissaient à 67 472,6 M\$, soit 61 368,6 M\$ pour les dépenses de programmes et 6 104,0 M\$ pour le service de la dette.

Les crédits permanents ont été supérieurs de 59,7 M\$ à ceux prévus en début d'exercice en raison, notamment, de la hausse du service de la dette.

De plus, des crédits totalisant 8 749,4 M\$ ont été alloués pour l'exercice 2009-2010 en vertu de la Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable (2009, c. 38) afin de pourvoir aux dépenses des agences et des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que d'organismes des réseaux de l'éducation inscrites aux exercices antérieurs au 1^{er} avril 2008, à la suite de la réforme comptable.

En excluant les crédits de 9 602,7 M\$ affectés au budget d'investissements au titre des prêts, placements, avances et autres ainsi qu'aux immobilisations, et en incluant les dépenses ne nécessitant pas de crédit, les dépenses budgétaires du gouvernement s'établissent à 66 922,9 M\$.

Conciliation entre les crédits et la dépense probable 2009-2010

(en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses budgétaires
Crédits initiaux	61 368,6	6 104,0	67 472,6
Crédits permanents et autres : variation	(0,3) ¹	60,0	59,7
Crédits additionnels ² pour des dépenses inscrites à la dette nette au 1 ^{er} avril 2008	8 749,4	-	8 749,4
Crédits totaux	70 117,7	6 164,0	76 281,7
MOINS : Crédits affectés au budget d'investissements	(9 602,7)	-	(9 602,7)
PLUS : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	253,9	(10,0) ³	243,9
Dépense probable	60 768,9	6 154,0	66 922,9

¹ Incluant la variation des crédits reportés de 2008-2009 à 2009-2010 de 0,5 M\$.

² Crédits additionnels alloués en vertu de La Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable, sanctionnée le 21 septembre 2009.

³ Baisse découlant de l'excédent des revenus de placement sur les intérêts encourus pour les obligations relatives aux avantages sociaux futurs.

4. L'IMPACT DE LA RÉFORME COMPTABLE SUR LES CRÉDITS

À la suite de la réforme comptable de 2007, le gouvernement incorpore à ses résultats ceux des organismes ajoutés à son périmètre comptable, notamment les entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Jusqu'en 2008-2009, pour ces réseaux, le gouvernement a intégré leurs résultats nets établis selon leurs conventions comptables à ses résultats, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Toutefois, à compter de l'exercice 2009-2010, la consolidation de l'information financière des entités de ces réseaux à celle du gouvernement doit être effectuée suivant la méthode de consolidation intégrale, soit sur la base d'une application totale des conventions comptables du gouvernement.

L'obligation pour les entités de ces réseaux d'utiliser les conventions comptables du gouvernement, notamment pour les immobilisations, les provisions pour congés de maladie et vacances et l'adoption de la comptabilité d'exercice pour l'ensemble de leurs revenus et dépenses, requiert l'inscription de dépenses pour des années antérieures au 1^{er} avril 2008, attribuables aux modifications dans la comptabilisation de ces éléments.

La Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable, adoptée en septembre 2009, prévoit les dispositions nécessaires afin de pourvoir aux dépenses à inscrire à la dette nette au 1^{er} avril 2008.

La loi prévoit ainsi que le gouvernement peut prendre sur le fonds consolidé du revenu une somme de 6 645,0 M\$ pour l'exercice financier 2009-2010 afin de pourvoir au paiement des dépenses inscrites à la dette nette au 1^{er} avril 2008 apparaissant à l'annexe I de la loi, ainsi que les sommes requises au cours de cette année financière et des exercices subséquents afin de pourvoir, le cas échéant, aux révisions de ces dépenses.

Depuis l'adoption de la loi en septembre 2009, les organismes de ces réseaux ont réalisé des travaux pour harmoniser leurs conventions comptables avec celles du gouvernement. À la suite de ces travaux, les dépenses à inscrire à la dette nette au 1^{er} avril 2008 sont révisées à 8 749,4 M\$. Il s'agit d'une hausse de 2 104,4 M\$ par rapport à la somme initialement prévue.

Crédits alloués en 2009-2010 en vertu de la Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable
(en millions de dollars)

	Dépenses prévues à la Loi	Révisions	Dépenses révisées
Réseau de la santé et des services sociaux			
• Harmonisation des conventions comptables des agences et établissements publics	2 085,0	793,8 ¹	2 878,8
• Déficits d'exploitation cumulés au 1 ^{er} avril 2008 des établissements publics	1 667,0	(103,8)	1 563,2
	3 752,0	690,0	4 442,0
Réseaux de l'éducation			
• Harmonisation des conventions comptables			
— Commissions scolaires	2 262,0	1 087,0	3 349,0
— Cégeps	599,0	241,4	840,4
— Université du Québec et ses universités constituantes	32,0	86,0	118,0
	2 893,0	1 414,4	4 307,4
Total des dépenses inscrites à la dette nette au 1^{er} avril 2008	6 645,0	2 104,4	8 749,4
Total des crédits alloués en 2009-2010 pour des dépenses inscrites à la dette nette au 1^{er} avril 2008			8 749,4

¹ Incluant une provision de 103,8 M\$ afin de pourvoir à certaines dépenses du programme de direction des assurances du réseau de la santé et des services sociaux.

EN BREF

CHAPITRE 3

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2010-2011 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES

Le budget de dépenses du gouvernement de l'exercice financier 2010-2011 s'établit à 69 551,0 M\$, réparti comme suit : 62 561,0 M\$ aux dépenses de programmes et 6 990,0 M\$ au service de la dette.

Près de 53 % des dépenses de programmes est alloué aux établissements de santé et de services sociaux et aux institutions d'enseignement.

Les dépenses de rémunération s'établissent à 33 677,3 M\$, soit 53,8 % des dépenses de programmes.

1. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES

Pour l'exercice financier 2010-2011, le budget de dépenses du gouvernement s'établit à 69 551,0 M\$, dont 62 561,0 M\$ ou 89,9 % sont consacrés aux dépenses de programmes et 6 990,0 M\$ ou 10,1 % au service de la dette.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES SELON LES CATÉGORIES

Les dépenses de programmes 2010-2011 se ventilent entre les catégories suivantes :

- 33 677,3 M\$, ou 53,8 %, sont reliés aux dépenses de rémunération;
- 13 510,7 M\$, ou 21,6 %, sont attribués aux dépenses relatives au support des personnes, municipalités, entreprises et autres partenaires du gouvernement;
- 10 688,8 M\$, ou 17,1 %, concernent les dépenses de fonctionnement ainsi que celles de créances douteuses et autres;
- 2 776,8 M\$, ou 4,5 %, sont consacrés aux dépenses de capital;
- 1 907,4 M\$, ou 3,0 %, sont prévus aux dépenses d'intérêt sur la dette imputable aux dépenses de programmes.

Budget de dépenses 2010-2011 par supercatégories et catégories¹ (en millions de dollars)

	Catégories					Total	
	Rémunération	Fonctionnement, créances douteuses et autres	Capital	Intérêt	Support	M\$	%
Supercatégories							
Rémunération	3 174,1	-	-	-	-	3 174,1	4,5
Fonctionnement	-	2 875,2	-	-	-	2 875,2	4,1
Transfert	30 127,1	6 744,2	2 092,5	1 358,8	12 573,4	52 896,0	76,1
Affectation à un fonds spécial	376,1	213,8	684,3	548,6	937,3	2 760,1	4,0
Créances douteuses et autres	-	855,6	-	-	-	855,6	1,2
Dépenses de programmes	33 677,3	10 688,8	2 776,8	1 907,4	13 510,7	62 561,0	89,9
%	53,8	17,1	4,5	3,0	21,6	100,0	
Service de la dette	-	-	-	6 990,0	-	6 990,0	10,1
Total	33 677,3	10 688,8	2 776,8	8 897,4	13 510,7	69 551,0	100,0
Dépenses comparatives 2009-2010	32 741,1	10 233,1	2 762,0	8 016,9	13 169,8	66 922,9	

¹ Les catégories de dépenses permettent de représenter les dépenses selon leur nature et leur importance relative. Elles sont présentées à l'annexe 3.1. La répartition du budget de dépenses par grandes catégories est présentée par portefeuilles à l'annexe 3.2.

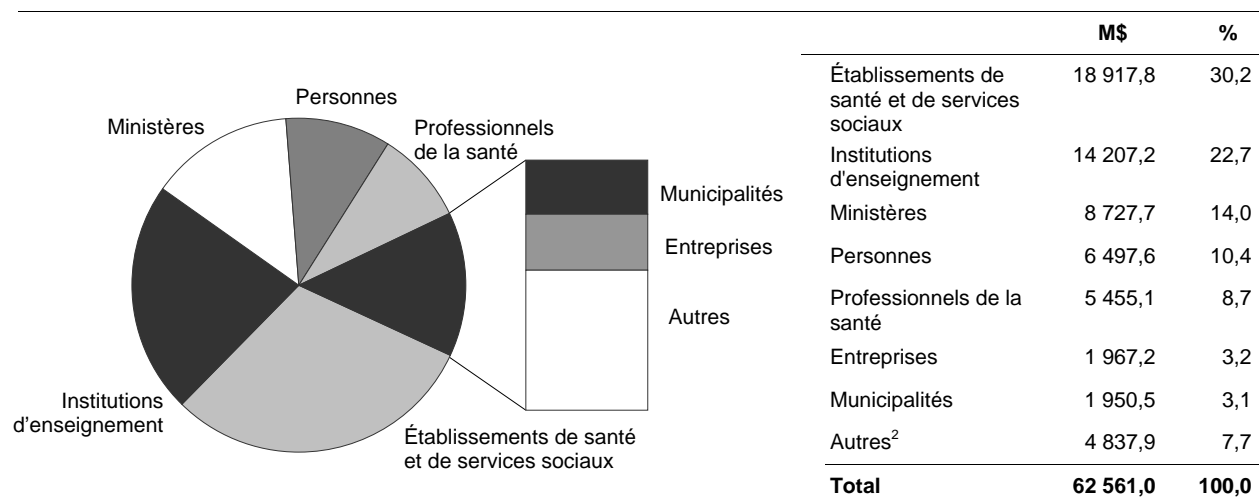
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES PAR BÉNÉFICIAIRES

Les établissements de santé et de services sociaux et les institutions d'enseignement sont les principaux bénéficiaires, avec 18 917,8 M\$ et 14 207,2 M\$ respectivement, pour un total de 52,9 % des dépenses de programmes.

Le solde des dépenses de programmes s'établit à 29 436,0 M\$ et se répartit entre les bénéficiaires suivants :

- 8 727,7 M\$, ou 14,0 %, prévus pour les ministères;
- 6 497,6 M\$, ou 10,4 %, pour les dépenses consacrées aux personnes;
- 5 455,1 M\$, ou 8,7 %, destinés aux professionnels de la santé;
- 8 755,6 M\$, ou 14,0 %, regroupant les dépenses affectées aux divers autres bénéficiaires, soit les municipalités, les entreprises, les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

Dépenses de programmes 2010-2011 par bénéficiaires¹



¹ La répartition des dépenses par bénéficiaires est présentée pour chaque portefeuille à l'annexe 3.3.

² Incluant les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

2. LES DÉPENSES DE RÉMUNÉRATION

Pour l'exercice financier 2010-2011, les dépenses de rémunération s'établissent à 33 677,3 M\$, se répartissant comme suit :

- 39,4 % est consacré aux établissements de santé et de services sociaux;
- 32,3 % est destiné aux institutions d'enseignement;
- 16,2 % est alloué aux professionnels de la santé;
- 12,1 % est associé au personnel des ministères et aux autres bénéficiaires.

Globalement, la hausse de 936,2 M\$ prévue aux dépenses de rémunération se partage entre les secteurs suivants :

- Une hausse de 659,1 M\$ est anticipée au portefeuille « Santé et Services sociaux », dont 477,1 M\$ sont reliés aux augmentations de rémunération prévues pour le personnel de la santé et des services sociaux et pour les professionnels de la santé ainsi qu'à la variation des contributions de l'employeur et des régimes de retraite;
- Une croissance de 248,1 M\$ des dépenses de rémunération est prévue au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », s'expliquant principalement par l'annualisation des ajustements prévus à la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (2005, c. 43), la progression salariale du personnel des réseaux ainsi que par l'impact de l'offre gouvernementale dans le cadre du renouvellement des conventions collectives;
- Dans les autres ministères ainsi que pour les autres bénéficiaires, l'augmentation de 29,0 M\$ se retrouve essentiellement aux portefeuilles « Revenu » et « Transports » pour la mise en œuvre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire et du Plan québécois des infrastructures.

Dépenses de rémunération prévues en 2010-2011 par bénéficiaires¹
(en millions de dollars)

	Salaires	Contributions d'employeur			Total	
		Régimes de retraite	Autres	Sous-total	M\$	%
Santé et Services sociaux						
Ministère	58,6	-	5,8	5,8	64,4	0,2
Établissements de santé et de services sociaux	11 278,0	748,3	1 243,0	1 991,3	13 269,3	39,4
Professionnels de la santé	5 455,1	-	-	-	5 455,1	16,2
Autres bénéficiaires	122,5	-	2,9	2,9	125,4	0,4
	16 914,2	748,3	1 251,7	2 000,0	18 914,2	56,2
Éducation, Loisir et Sport						
Ministère	95,6	-	5,9	5,9	101,5	0,3
Institutions d'enseignement	9 043,0	817,3	1 010,4	1 827,7	10 870,7	32,3
Autres bénéficiaires	11,7	-	1,2	1,2	12,9	0,0
	9 150,3	817,3	1 017,5	1 834,8	10 985,1	32,6
Autres						
Ministères	2 791,2	319,4	273,7	593,1	3 384,3	10,0
Autres bénéficiaires	332,6	22,7	38,4	61,1	393,7	1,2
	3 123,8	342,1	312,1	654,2	3 778,0	11,2
Total	29 188,3	1 907,7	2 581,3	4 489,0	33 677,3	100,0
Dépenses comparatives 2009-2010	28 354,6	1 885,0	2 501,5	4 386,5	32 741,1	

¹ Comprend les crédits de la supercatégorie « Rémunération » et de la catégorie « Rémunération » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

3. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 9 833,2 M\$ en 2010-2011, se ventilant comme suit :

- 46,9 % pour les établissements de santé et de services sociaux, soit 4 606,7 M\$, ainsi que 16,2 % aux institutions d'enseignement, soit 1 594,5 M\$;
- 31,4 % aux ministères, soit 3 089,0 M\$, et 5,5 % aux autres bénéficiaires, soit 543,0 M\$.

En 2010-2011, les dépenses de fonctionnement augmentent de 282,1 M\$ par rapport à 2009-2010. La hausse résulte principalement des variations suivantes :

- Dans le secteur de la santé et des services sociaux, une augmentation de 338,3 M\$ découlant de la croissance du coût des services offerts à la population;

- Au ministère des Transports, une augmentation de 49,7 M\$ résultant essentiellement d'un réinvestissement pour l'entretien des infrastructures de transport;
- Dans le secteur de l'éducation, une augmentation de 25,1 M\$ découlant principalement de besoins accrus engendrés par le choix de programmes plus coûteux par les clientèles de la formation professionnelle et technique ainsi qu'universitaires.

Dépenses de fonctionnement prévues en 2010-2011 par bénéficiaires

(en millions de dollars)

	Fonctionnement ¹	Transfert		Total	
		Réseaux	Autres	M\$	%
Santé et Services sociaux					
Ministère	87,7	-	-	87,7	0,9
Établissements de santé et de services sociaux	-	4 606,7	-	4 606,7	46,9
Autres bénéficiaires	-	-	299,2	299,2	3,0
	87,7	4 606,7	299,2	4 993,6	50,8
Éducation, Loisir et Sport					
Ministère	81,1	-	-	81,1	0,8
Institutions d'enseignement	-	1 594,5	-	1 594,5	16,2
Autres bénéficiaires	-	-	6,4	6,4	0,1
	81,1	1 594,5	6,4	1 682,0	17,1
Autres					
Ministères	2 920,2	-	-	2 920,2	29,7
Autres bénéficiaires	-	-	237,4	237,4	2,4
	2 920,2	-	237,4	3 157,6	32,1
Total	3 089,0	6 201,2	543,0	9 833,2	100,0
Dépenses comparatives 2009-2010	3 191,1	5 860,4	499,6	9 551,1	

¹ Incluant les dépenses de la supercatégorie « Fonctionnement » et de la catégorie « Fonctionnement » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

4. LES DÉPENSES DE CAPITAL

Les dépenses prévues pour le capital passent de 2 762,0 M\$ en 2009-2010 à 2 776,8 M\$ en 2010-2011, en hausse de 14,8 M\$.

Les dépenses de capital sont affectées suivant trois modes d'intervention utilisés par le gouvernement : les dépenses en capital des fonds spéciaux, le remboursement du principal et les subventions pour des fins d'immobilisations.

DÉPENSES EN CAPITAL DES FONDS SPÉCIAUX

Les dépenses en capital des fonds spéciaux représentent 24,6 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2010-2011. Les ministères, par le biais de leurs fonds spéciaux, sont les uniques bénéficiaires de ces dépenses.

Ces dépenses baissent de 131,3 M\$ en 2010-2011, pour s'élever à 684,3 M\$. Cette variation s'explique essentiellement par une diminution de 125,1 M\$ de la contribution du gouvernement en remboursement de capital au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier du ministère des Transports à la suite d'une modification à la méthode de comptabilisation des infrastructures routières.

DÉPENSES POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL

En 2010-2011, les dépenses servant au remboursement du principal sur la dette subventionnée représentent 68,6 % de l'ensemble des dépenses de capital.

Ces dépenses se situent à 1 904,8 M\$ en 2010-2011 comparativement à 1 779,7 M\$ en 2009-2010, ce qui représente une augmentation de 125,1 M\$ s'expliquant principalement par :

- Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », une croissance de 50,1 M\$ reflétant le financement des investissements autorisés dans les réseaux d'enseignement;
- Au portefeuille « Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire », une augmentation de 35,4 M\$ reliée majoritairement au paiement du principal sur le service de dette des programmes d'infrastructures municipales pour la réalisation du Plan québécois des infrastructures;
- Au portefeuille « Transports », une hausse de 15,4 M\$ pour l'ajout de nouvelles infrastructures en transport en commun;
- Au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation », une croissance de 12,8 M\$ attribuable à des investissements dans les infrastructures de recherche réalisés principalement dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir.

SUBVENTIONS POUR FINS D'IMMOBILISATIONS

Les subventions pour des fins d'immobilisations représentent 6,8 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2010-2011.

Elles s'élèvent à 187,7 M\$ en 2010-2011 par rapport à 166,7 M\$ en 2009-2010, en hausse de 21,0 M\$. Ces subventions sont principalement destinées aux entreprises, aux municipalités et aux autres bénéficiaires.

Cette augmentation résulte principalement :

- D'une hausse de 9,4 M\$ au portefeuille « Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire » en raison du renouvellement en septembre 2009 de l'Entente concernant certains programmes de rénovation et d'adaptation de domicile entre la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour les exercices financiers 2009-2010 et 2010-2011;
- D'une hausse de 7,6 M\$ au portefeuille « Transports » pour les infrastructures ferroviaires, l'adaptation des véhicules pour personnes handicapées et le développement de la Route verte.

Dépenses de capital prévues en 2010-2011 par bénéficiaires¹
(en millions de dollars)

	Fonds spéciaux	Immobilisations subventionnées		Total	
		Remboursement du principal	Subventions pour fins d'immobilisations	M\$	%
Santé et Services sociaux					
Établissements de santé et de services sociaux	-	445,2	10,3	455,5	16,4
Autres bénéficiaires	-	-	3,3	3,3	0,1
	-	445,2	13,6	458,8	16,5
Éducation, Loisir et Sport					
Institutions d'enseignement	-	627,4	66,9	694,3	25,0
Autres bénéficiaires	-	2,0	1,4	3,4	0,1
	-	629,4	68,3	697,7	25,1
Transports					
Municipalités	-	192,9	33,5	226,4	8,1
Autres bénéficiaires	607,6	42,3	20,1	670,0	24,1
	607,6	235,2	53,6	896,4	32,2
Autres					
Ministères	76,7	-	-	76,7	2,8
Entreprises	-	3,9	17,1	21,0	0,8
Municipalités	-	319,3	1,8	321,1	11,6
Autres bénéficiaires	-	271,8	33,3	305,1	11,0
	76,7	595,0	52,2	723,9	26,2
Total	684,3	1 904,8	187,7	2 776,8	100,0
%	24,6	68,6	6,8	100,0	
Dépenses comparatives 2009-2010	815,6	1 779,7	166,7	2 762,0	

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Capital » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

5. LES DÉPENSES D'INTÉRÊT

Pour l'exercice financier 2010-2011, les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement s'établissent à 8 897,4 M\$ comparativement à 8 016,9 M\$ pour 2009-2010.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

Les dépenses 2010-2011 affectées au service de la dette augmentent de 836,0 M\$ par rapport à 2009-2010. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt, l'augmentation de la dette ainsi que par l'impact des rendements de la Caisse de dépôt et placement du Québec sur les revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (qui sont inscrits en déduction des intérêts sur le compte des régimes de retraite).

INTÉRÊTS SUR LA DETTE IMPUTABLE AUX DÉPENSES DE PROGRAMMES

Pour leur part, les intérêts sur la dette imputable aux dépenses de programmes augmentent de 44,5 M\$ en 2010-2011 pour s'établir à 1 907,4 M\$. Cette hausse est notamment attribuable à l'accroissement des investissements réalisés à la suite de la mise en œuvre du Plan québécois des infrastructures.

Dépenses d'intérêt prévues en 2010-2011 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Dette subventionnée et autres ¹	Dette gouvernementale	Total	
			M\$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	297,0	-	297,0	15,6
Autres bénéficiaires	-	-	-	-
	297,0	-	297,0	15,6
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	510,8	-	510,8	26,8
Autres bénéficiaires	2,3	-	2,3	0,1
	513,1	-	513,1	26,9
Transports				
Municipalités	102,1	-	102,1	5,4
Autres bénéficiaires	553,2	-	553,2	29,0
	655,3	-	655,3	34,4
Autres				
Municipalités	227,6	-	227,6	11,9
Autres bénéficiaires	214,4	-	214,4	11,2
	442,0	-	442,0	23,1
Dépenses de programmes	1 907,4	-	1 907,4	100,0
Service de la dette				
Dette directe	-	4 408,0	4 408,0	
Compte des régimes de retraite	-	2 597,0	2 597,0	
Avantages sociaux futurs	-	(15,0)	(15,0)	
	-	6 990,0	6 990,0	
Total	1 907,4	6 990,0	8 897,4	
Dépenses comparatives 2009-2010	1 862,9	6 154,0	8 016,9	

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Intérêt » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

6. LES DÉPENSES DE SUPPORT

Les dépenses de support regroupent des programmes de soutien et d'aide destinés principalement aux personnes, aux organismes à but non lucratif, aux entreprises et aux municipalités. Près de la moitié des dépenses de support sont versées à des personnes.

Les dépenses de support s'établissent à 13 510,7 M\$ en 2010-2011, soit une croissance de 340,9 M\$ par rapport à 2009-2010, dont :

- Au portefeuille « Agriculture, Pêcheries et Alimentation », une augmentation de 347,3 M\$ essentiellement attribuable à la hausse de la subvention de base versée à La Financière agricole du Québec qui passe de 305,0 M\$ à 630,0 M\$;
- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », une augmentation de 136,9 M\$ principalement attribuable à la croissance des coûts de 76,7 M\$ au programme d'assurance médicaments, à la hausse de 20,2 M\$ aux services préhospitaliers d'urgence et de 18,1 M\$ à l'assurance hospitalisation hors Québec;
- Au portefeuille « Famille et Aînés », une augmentation de 106,0 M\$, dont 96,2 M\$ sont attribuables principalement à l'annualisation des places développées en 2009-2010 et au développement prévu de nouvelles places en 2010-2011;
- Au portefeuille « Finances », une diminution de 171,0 M\$ attribuable à une contribution versée en 2009-2010 à la Société de financement des infrastructures locales du Québec;
- Au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation », une diminution de 58,6 M\$ s'expliquant par la fin de bonifications accordées à la recherche au cours des trois dernières années et à une diminution des frais financiers afférents à des aides précédemment accordées par le programme FAIRE;
- Au portefeuille « Transports », une baisse de 65,2 M\$ attribuable essentiellement à la modification du calendrier de versement de l'aide financière au réseau routier local.

Dépenses de support prévues en 2010-2011 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Total	
			M\$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	250,3	-	250,3	1,9
Personnes	2 317,3	-	2 317,3	17,2
Autres bénéficiaires	736,0	-	736,0	5,4
	3 303,6	-	3 303,6	24,5
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	299,7	-	299,7	2,2
Personnes	505,5	-	505,5	3,7
Autres bénéficiaires	115,9	-	115,9	0,9
	921,1	-	921,1	6,8
Emploi et Solidarité sociale				
Institutions d'enseignement	-	91,6	91,6	0,7
Personnes	2 916,4	357,8	3 274,2	24,2
Autres bénéficiaires	99,0	313,8	412,8	3,1
	3 015,4	763,2	3 778,6	28,0
Famille et Aînés				
Entreprises	413,1	-	413,1	3,1
Personnes	0,1	-	0,1	-
Autres bénéficiaires	1 608,9	-	1 608,9	11,9
	2 022,1	-	2 022,1	15,0
Autres				
Entreprises	1 054,0	93,6	1 147,6	8,5
Municipalités	1 040,6	1,4	1 042,0	7,7
Personnes	343,2	-	343,2	2,5
Autres bénéficiaires	873,4	79,1	952,5	7,0
	3 311,2	174,1	3 485,3	25,7
Total	12 573,4	937,3	13 510,7	100,0
Dépenses comparatives 2009-2010	12 227,6	942,2	13 169,8	

7. LES DÉPENSES RELATIVES À LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES

Les dépenses relatives à la provision pour créances douteuses et autres sont composées de la variation de la provision pour créances douteuses ainsi que celle de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement.

Pour l'exercice financier 2010-2011, ces dépenses augmentent de 173,6 M\$, passant de 682,0 M\$ en 2009-2010 à 855,6 M\$ en 2010-2011 :

- Les dépenses attribuables à la variation de la provision pour créances douteuses diminuent de 3,4 M\$, se situant à 516,7 M\$;
- Les dépenses liées à la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement s'établissent à 338,9 M\$, augmentant de 177,0 M\$ en 2010-2011. Cette hausse se retrouve essentiellement au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation » et découle principalement des sommes additionnelles allouées au programme Renfort visant la stabilisation et la relance d'entreprises performantes.

Dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres en 2010-2011

(en millions de dollars)

	Créances douteuses	Pertes sur interventions financières garanties	Total
Développement économique, Innovation et Exportation	1,2	337,5	338,7
Revenu	498,1	-	498,1
Autres ministères	17,4	1,4	18,8
Total	516,7	338,9	855,6
Dépenses comparatives 2009-2010	520,1	161,9	682,0

ANNEXE 3.1

NATURE DES CATÉGORIES DE DÉPENSES CONSIDÉRÉES DANS CE CHAPITRE

Rémunération

La rémunération englobe les honoraires des professionnels de la santé et les salaires des employés du réseau de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ainsi que de la fonction publique, les contributions d'employeur au titre des régimes de retraite ainsi que celles versées aux différents régimes étatiques établis et aux régimes d'assurance collective.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement et autres comprennent les dépenses de soutien et d'administration des ministères et organismes, incluant le Fonds de suppléance, celles du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que celles des réseaux de l'éducation. Sont incluses aussi les dépenses reliées à l'amortissement des immobilisations, incluant celles en ressources informationnelles, des ministères et organismes.

Capital

Les dépenses de capital incluent les immobilisations subventionnées et les sommes versées aux fonds spéciaux aux fins des engagements inhérents à leurs immobilisations. Le gouvernement subventionne, selon le cas, le coût des immobilisations des bénéficiaires ou le remboursement du principal inhérent aux emprunts contractés par ses partenaires.

Les dépenses pour le remboursement du principal servent à assumer le financement de la quote-part gouvernementale sur les immobilisations subventionnées par le service de la dette. Ce mode d'intervention s'applique aux investissements réalisés par les institutions d'enseignement, les établissements de santé et de services sociaux, par les municipalités, dans le cas du transport en commun et de l'assainissement des eaux, ainsi que par les institutions culturelles dans le cas des équipements culturels.

Pour ces secteurs, les projets d'immobilisations achevés sont financés par des emprunts à long terme. Le calendrier de remboursement peut, selon le cas, s'étendre sur une période de 25 ans. Pour assumer sa part, le gouvernement s'engage à effectuer, en tout ou en partie, le remboursement du principal.

Intérêt

Les dépenses d'intérêt comprennent les dépenses affectées au service de la dette subventionnée, prises en compte dans les dépenses de programmes, et les dépenses servant au paiement des intérêts sur la dette du gouvernement.

Support

Les dépenses de support comprennent les diverses autres subventions destinées à fournir une aide financière sous différentes formes aux personnes, aux entreprises, aux organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement.

ANNEXE 3.2

 Répartition du Budget de dépenses 2010-2011 par grandes catégories
 (en millions de \$)

	Rémunération	Fonctionnement, créances douteuses et autres	Capital	Intérêt	Support	Total
Assemblée nationale	86,5	30,1	-	-	0,1	116,7
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	48,1	18,6	-	-	2,9	69,6
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	72,3	26,4	436,9	304,6	1 031,2	1 871,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	165,0	81,5	17,2	0,2	804,3	1 068,2
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	392,0	316,2	0,9	3,5	0,1	712,7
Conseil exécutif	58,2	41,4	8,0	5,1	245,9	358,6
Culture, Communications et Condition féminine	174,3	98,3	96,2	56,6	240,7	666,1
Développement durable, Environnement et Parcs	93,7	61,1	19,7	9,6	19,8	203,9
Développement économique, Innovation et Exportation	70,0	385,8	30,0	7,5	551,1	1 044,4
Éducation, Loisir et Sport	10 985,1	1 688,0	697,7	513,1	921,1	14 805,0
Emploi et Solidarité sociale	323,4	153,9	23,4	4,6	3 778,6	4 283,9
Famille et Aînés	76,3	45,6	19,9	14,7	2 022,1	2 178,6
Finances	59,0	130,2	-	-	6,0	195,2
Immigration et Communautés culturelles	64,4	200,8	-	-	39,7	304,9
Justice	360,0	195,8	0,5	-	127,4	683,7
Relations internationales	51,5	37,8	-	-	24,7	114,0
Ressources naturelles et Faune	235,6	165,7	6,2	13,0	108,2	528,7
Revenu	383,0	649,6	46,1	5,4	3,2	1 087,3
Santé et Services sociaux	18 914,2	4 993,6	458,8	297,0	3 303,6	27 967,2
Sécurité publique	704,2	361,2	6,2	0,2	64,6	1 136,4
Services gouvernementaux	11,0	180,1	-	-	6,3	197,4
Tourisme	42,0	44,5	12,8	17,1	29,7	146,1
Transports	285,5	771,5	896,3	655,2	179,0	2 787,5
Travail	22,0	11,1	-	-	0,4	33,5
Dépenses de programmes	33 677,3	10 688,8	2 776,8	1 907,4	13 510,7	62 561,0
Service de la dette	-	-	-	6 990,0	-	6 990,0
Dépenses totales	33 677,3	10 688,8	2 776,8	8 897,4	13 510,7	69 551,0

ANNEXE 3.3

Répartition des dépenses de programmes 2010-2011 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Ministères	Établissements de santé et de services sociaux	Institutions d'enseignement	Personnes ¹	Municipalités	Entreprises	Autres ²	Total
Assemblée nationale	116,6	-	-	-	-	-	0,1	116,7
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	66,7	-	-	-	-	-	2,9	69,6
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	72,5	0,7	19,1	180,4	1 186,5	9,6	402,6	1 871,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	189,2	-	4,1	-	-	797,0	77,9	1 068,2
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	687,8	1,8	22,9	-	-	-	0,2	712,7
Conseil exécutif	97,4	0,2	0,7	-	74,9	0,5	184,9	358,6
Culture, Communications et Condition féminine	79,5	-	2,2	13,5	62,9	49,9	458,1	666,1
Développement durable, Environnement et Parcs	154,8	-	1,5	-	15,3	-	32,3	203,9
Développement économique, Innovation et Exportation	429,9	31,0	90,7	47,7	12,8	206,3	226,0	1 044,4
Éducation, Loisir et Sport	188,5	2,5	13 970,0	505,5	1,4	-	137,1	14 805,0
Emploi et Solidarité sociale	479,0	-	91,6	3 274,2	24,8	103,8	310,5	4 283,9
Famille et Aînés	89,9	3,0	-	0,1	5,3	413,1	1 667,2	2 178,6
Finances	175,0	-	0,9	-	-	-	19,3	195,2
Immigration et Communautés culturelles	265,2	-	-	15,6	2,5	-	21,6	304,9
Justice	465,3	-	-	124,6	-	-	93,8	683,7
Relations internationales	87,3	-	0,9	1,2	-	-	24,6	114,0
Ressources naturelles et Faune	416,1	-	0,5	-	18,3	89,7	4,1	528,7
Revenu	1 084,1	-	-	3,1	-	-	0,1	1 087,3
Santé et Services sociaux	152,2	18 878,6	-	7 772,5	-	266,6	897,3	27 967,2
Sécurité publique	1 065,3	-	-	1,4	60,1	-	9,6	1 136,4
Services gouvernementaux	191,1	-	1,2	-	-	-	5,1	197,4
Tourisme	28,4	-	-	-	-	9,2	108,5	146,1
Transports	2 120,0	-	0,9	12,9	485,7	21,5	146,5	2 787,5
Travail	25,9	-	-	-	-	-	7,6	33,5
Dépenses de programmes	8 727,7	18 917,8	14 207,2	11 952,7	1 950,5	1 967,2	4 837,9	62 561,0

¹ Incluant l'aide aux personnes et les professionnels de la santé.

² Incluant les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

EN BREF

CHAPITRE 4 L'FFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

En 2009-2010, l'effectif utilisé du secteur de la fonction publique s'élève à 71 813 équivalents temps complet (ETC), augmentant de 424 ETC par rapport à l'exercice financier 2008-2009.

Cette hausse s'explique notamment par des ajouts requis pour des priorités gouvernementales reliées au Plan de retour à l'équilibre budgétaire, à la relance de l'économie ainsi qu'à la lutte contre la malversation et la corruption.

Pour les prochaines années, le gouvernement définit une nouvelle approche pour le contrôle du niveau de l'effectif visant notamment le gel de la masse salariale globale de la fonction publique à son niveau actuel jusqu'en 2013-2014. Ainsi, la croissance de la masse salariale globale, résultant notamment des augmentations salariales et des progressions dans les échelles, devra être compensée par des gains d'efficacité et le remplacement partiel des départs à la retraite, dont l'application sera maintenue. L'application de cette nouvelle approche sera modulée pour tenir compte de la situation particulière des organisations.

1. ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ ET EFFECTIF UTILISÉ

L'enveloppe d'effectif total ou l'effectif total autorisé prévu représente le niveau d'effectif maximal qu'un ministère, un organisme ou un fonds spécial doit respecter tandis que l'effectif utilisé représente la consommation réelle en équivalent temps complet (ETC).

L'effectif apparaissant aux Volumes I et II du Budget de dépenses correspond à l'effectif total autorisé prévu.

Des définitions relatives à l'effectif sont présentées à l'annexe 4.2 du présent chapitre.

2. L'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF UTILISÉ

En 2009-2010, l'effectif utilisé du secteur de la fonction publique s'élève à 71 813 ETC, en hausse de 424 ETC comparativement à l'exercice 2008-2009. Lors du dépôt du Budget de dépenses 2009-2010, l'objectif de réduction visé était de plus de 900 ETC.

Cette variation s'explique essentiellement par des ajouts accordés en raison notamment de priorités gouvernementales reliées au Plan de retour à l'équilibre budgétaire, à la relance de l'économie et à la lutte contre la malversation et la corruption. Au cours de l'exercice financier 2009-2010, ont été accordés à cet égard :

- 438 ETC au ministère du Revenu pour l'intensification des efforts pour contrer l'évasion fiscale dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire;
- 240 ETC au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour le Pacte pour l'emploi Plus dans le cadre des mesures prises pour relancer l'économie;
- 280 ETC au ministère de la Sécurité publique, dans le secteur des services correctionnels et pour la lutte contre la malversation et la corruption, ainsi que 130 ETC au ministère de la Justice pour le maintien des services dans les palais de justice et également pour la lutte contre la malversation et la corruption.

De plus, une baisse de 212 ETC escomptée en début d'exercice ne s'est pas matérialisée compte tenu que le ministère des Transports a été exempté de la règle du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux pour permettre la réalisation des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures dans le cadre des mesures prises pour relancer l'économie.

Depuis 2004-2005, le gouvernement poursuit son plan de réduction de la taille de l'État par le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, en moyenne. Au cours des six premières années d'application du plan, l'effectif a diminué de 4 133 ETC, ce qui représente une baisse de 5,4 % de l'effectif du secteur de la fonction publique.

Pour les prochaines années, le gouvernement définit une nouvelle approche pour le contrôle du niveau de l'effectif visant notamment le gel de la masse salariale globale de la fonction publique à son niveau actuel jusqu'en 2013-2014. Ainsi, la croissance de la masse salariale globale, résultant notamment des augmentations salariales et des progressions dans les échelles, devra être compensée par des gains d'efficacité et le remplacement partiel des départs à la retraite, dont l'application sera maintenue. L'application de cette nouvelle approche sera modulée pour tenir compte de la situation particulière des organisations.

3. LES VARIATIONS À L'ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ

À chaque exercice financier, le Conseil du trésor détermine une enveloppe d'effectif autorisé pour chacun des ministères et organismes budgétaires incluant, le cas échéant, les fonds spéciaux ainsi que les organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1).

MINISTÈRES ET ORGANISMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES 2010-2011

Au Budget de dépenses 2010-2011, l'enveloppe prévue d'effectif des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2010-2011 s'établit à 54 945 ETC, en hausse de 731 ETC par rapport à 2009-2010. Cette augmentation s'explique essentiellement par des ajouts reliés à des priorités gouvernementales énumérées à la section 2 de ce chapitre, compensés en partie par l'impact du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, en moyenne, survenu au cours de l'exercice financier 2009-2010.

ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET CEUX EXERÇANT DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES DONT LE PERSONNEL EST ASSUJÉTI À LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Depuis le début de l'exercice financier 2009-2010, l'enveloppe prévue d'effectif total des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires, dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique, est passé de 15 877 ETC à 15 718 ETC.

Cette baisse de 159 ETC s'explique par une réduction de 283 ETC découlant du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, en moyenne, survenu au cours de l'exercice financier 2009-2010 ainsi que par des ajouts nets de 124 ETC, notamment à Services Québec pour le maintien du centre de relation avec la clientèle.

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé¹ (en ETC)

	Ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses ²	Organismes autres que budgétaires assujéti à la LFP ³	Total
Enveloppe prévue d'effectif total au Budget de dépenses 2009-2010	54 214	15 877	70 091
Impact des départs à la retraite 2009-2010 et autres variations	731	(159)	572
Enveloppe prévue d'effectif total en 2010-2011	54 945	15 718	70 663

¹ Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

² La répartition par portefeuilles est présentée à l'annexe 4.5.

³ La répartition par organismes est présentée à l'annexe 4.6.

ANNEXE 4.1**EFFECTIF UTILISÉ DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE**

L'effectif du secteur de la fonction publique comprend le personnel des ministères, des organismes, incluant ceux exerçant des opérations fiduciaires, assujetti à la Loi sur la fonction publique.

Il comprend également, pour certains organismes budgétaires uniquement, le personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique, tels que les policiers de la Sûreté du Québec, les juges, les procureurs aux poursuites criminelles et pénales de même que le personnel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, du Conseil des services essentiels ainsi que du Protecteur du citoyen.

Les étudiants, les stagiaires et le personnel régulier en préretraite sont exclus de cet effectif.

Répartition de l'effectif total utilisé du secteur de la fonction publique en 2009-2010
(en ETC utilisé)

	Personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique	Personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique	Total
Ministères et organismes budgétaires ¹	48 833	6 727	55 560
Organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires	16 253	-	16 253
Total	65 086	6 727	71 813

¹ L'effectif total utilisé des ministères et organismes budgétaires inclut les fonds spéciaux et le Compte de gestion de la taxe sur les produits et services (T.P.S.) du ministère du Revenu.

ANNEXE 4.2

LEXIQUE

Effectif utilisé :	Nombre d'employés réguliers et occasionnels, exprimé en équivalent temps complet (ETC), ayant réellement été rémunérés.
Enveloppe d'effectif total ou effectif total autorisé prévu :	Nombre maximum d'employés permanents et occasionnels, exprimés en ETC, pouvant être rémunérés. Le Conseil du trésor fixe annuellement une enveloppe d'effectif autorisé par ministères, organismes et, le cas échéant, par fonds spéciaux.
Équivalent temps complet (ETC) :	<p>L'ETC représente le ratio entre la prestation de travail d'un employé au cours de l'année par rapport à celle d'un employé ayant travaillé toute l'année à temps complet.</p> <p>Par exemple, l'ETC d'une personne qui occupe un emploi à temps complet et qui a travaillé toute l'année équivaut à 1. L'ETC d'une personne qui a travaillé à temps partiel, à temps réduit ou une partie de l'année seulement varie entre 0 et 1. Finalement, l'ETC d'une personne qui a été en congé sans solde une année entière est égal à 0.</p>

ANNEXE 4.3

Évolution de l'effectif des ministères et organismes présentés au Budget de dépenses 2010-2011¹
(en ETC)

	Effectif total autorisé prévu ²		Effectif total utilisé prévu ³	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
1999-2000	52 916	-	53 014	-
2000-2001	53 848	932	53 615	601
2001-2002 ⁴	54 752	904	55 312	1 697
2002-2003 ⁴	55 745	993	58 800	3 488
2003-2004 ⁴	56 961	1 216	59 732	932
2004-2005 ⁴	56 849	(112)	58 170	(1 562)
2005-2006	57 074	225	57 152 ⁵	(1 018)
2006-2007	56 047	(1 027)	56 078	(1 074)
2007-2008	55 393	(654)	55 316	(762)
2008-2009	55 212	(181)	55 163	(153)
2009-2010	55 649 ⁶	437	55 560	397

¹ Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

² L'effectif total autorisé prévu ne tient pas compte d'ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice de même que des étudiants et des stagiaires.

³ Les données sont redressées pour tenir compte des modifications aux conventions collectives, de l'intégration des employés de la Ville de Montréal au réseau d'Emploi-Québec ainsi que de corps policiers municipaux à la Sûreté du Québec de même que l'exclusion des étudiants, des stagiaires et du personnel régulier en préretraite.

⁴ L'écart entre l'effectif total utilisé prévu et l'effectif total autorisé prévu provient essentiellement des ententes de gestion conclues entre les ministres responsables et le Conseil du trésor ainsi que de l'utilisation des marges de manœuvre accordées pour la gestion de l'effectif.

⁵ Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

⁶ L'effectif total autorisé prévu correspond à l'effectif 2009-2010 apparaissant aux Volumes I et II du Budget de dépenses 2010-2011.

ANNEXE 4.4

Évolution de l'effectif des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique¹
(en ETC)

	Effectif total autorisé prévu ²		Effectif total utilisé prévu ³	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
1999-2000 ⁴	14 018	-	14 229	-
2000-2001 ⁴	14 281	263	14 636	407
2001-2002 ⁴	14 416	135	14 981	345
2002-2003 ⁴	15 171	755	15 532	551
2003-2004 ⁴	15 730	559	16 214	682
2004-2005 ⁴	16 026	296	16 241	27
2005-2006 ⁴	16 029	3	16 028 ⁵	(213)
2006-2007 ⁴	16 005	(24)	16 024	(4)
2007-2008	16 190	185	16 092	68
2008-2009	16 171	(19)	16 226	134
2009-2010	16 015 ⁶	(156)	16 253	27

¹ Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

² L'effectif total autorisé prévu ne tient pas compte des ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice de même que des étudiants et des stagiaires.

³ Les données sont redressées pour tenir compte des modifications aux conventions collectives et de l'exclusion des étudiants, des stagiaires et du personnel régulier en préretraite.

⁴ L'écart entre l'effectif total utilisé prévu et l'effectif total autorisé prévu provient essentiellement des ententes de gestion conclues entre les ministres responsables et le Conseil du trésor, de l'utilisation des marges de manœuvre accordées pour la gestion de l'effectif ainsi que de la mise en place d'unités autonomes de service.

⁵ Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

⁶ Ce niveau tient compte d'un ajout d'effectif à Services Québec pour le centre de relation avec la clientèle.

ANNEXE 4.5

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2010-2011¹
(en ETC)

	2009-2010		2010-2011			
	Budget de dépenses 2009-2010	Variations	Effectif comparatif 2009-2010 ²	Impact des départs à la retraite 2009-2010	Autres variations	Budget de dépenses 2010-2011
Assemblée nationale	620	(13)	607	-	-	607
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	671	2	673	-	-	673
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	689	25	714	(27)	7	694
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 958	9	1 967	(67)	7	1 907
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	445	(26)	419	(13)	-	406
Conseil exécutif	688	-	688	(16)	-	672
Culture, Communications et Condition féminine	735	15	750	(25)	9	734
Développement durable, Environnement et Parcs	1 784	(1)	1 783	-	-	1 783
Développement économique, Innovation et Exportation	856	(2)	854	(28)	-	826
Éducation, Loisir et Sport	1 349	46	1 395	(60)	(3)	1 332
Emploi et Solidarité sociale	5 941	257	6 198	(164)	14	6 048
Famille et Aînés	993	35	1 028	(25)	-	1 003
Finances	734	(2)	732	(17)	-	715
Immigration et Communautés culturelles	1 052	36	1 088	(20)	(2)	1 066
Justice	3 836	96	3 932	(96)	12	3 848
Relations internationales	572	12	584	(10)	-	574
Ressources naturelles et Faune	3 883	24	3 907	(100)	-	3 807
Revenu	8 586	459	9 045	(214)	214	9 045
Santé et Services sociaux	892	9	901	(22)	-	879
Sécurité publique	11 556	383	11 939	(80)	(24)	11 835
Services gouvernementaux	249	43	292	(9)	-	283
Tourisme	310	(4)	306	(8)	-	298
Transports	5 594	24	5 618	(22) ³	80	5 676
Travail	221	8	229	(5)	10	234
TOTAL	54 214	1 435	55 649	(1 028)	324	54 945

¹ L'effectif comprend les fonds spéciaux et le Compte de gestion de la T.P.S. du ministère du Revenu.

² Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

³ Le ministère des Transports a été exempté de la règle du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

ANNEXE 4.6

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique
(en ETC)

	Exercice 2009-2010 ¹	Impact des départs à la retraite 2009-2010	Autres variations	Exercice 2010-2011
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Société d'habitation du Québec	338	(10)	44	372
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
La Financière agricole du Québec	613	(15)	(3)	595
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) ^{2,3}	610	-	(4)	606
Culture, Communications et Condition féminine				
Régie du cinéma	48	(1)	-	47
Éducation, Loisir et Sport				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	225	(6)	(1)	218
Emploi et Solidarité sociale				
Conseil de gestion de l'assurance parentale ³	16	-	-	16
Régie des rentes du Québec ³	1 092	-	(11)	1 081
Finances				
Bureau de décision et de révision	15	-	-	15
Institut de la statistique du Québec	226	(6)	(1)	219
Justice				
Office des professions du Québec	37	-	3	40
Tribunal administratif du Québec	256	(7)	1	250
Santé et Services sociaux				
Régie de l'assurance maladie du Québec	1 372	(40)	(5)	1 327
Services gouvernementaux				
Centre de services partagés du Québec	1 947	(48)	63 ⁴	1 962
Services Québec	593	(29)	126 ⁵	690
Transports				
Société de l'assurance automobile du Québec	3 190	(79)	(74)	3 037
Travail				
Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ^{2,3}	3 832	-	(4)	3 828
Commission des lésions professionnelles	422	(9)	(7)	406
Commission des normes du travail	507	(19)	(4)	484
Commission des relations du travail	131	(1)	1	131
Régie du bâtiment du Québec	407	(13)	-	394
TOTAL	15 877	(283)	124	15 718

¹ Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

² L'enveloppe d'effectif total prévue pour la CARRA et la CSST en 2010-2011 correspond à l'effectif total utilisé en 2009-2010.

³ Organismes exerçant des opérations fiduciaires.

⁴ Cette augmentation résulte principalement de l'impact du regroupement d'activités au Centre de services partagés du Québec.

⁵ La variation de 126 ETC à Services Québec représente la reconduction d'une enveloppe d'effectif nécessaire au maintien du centre de relation avec la clientèle, sans impact sur l'effectif utilisé.

EN BREF

CHAPITRE 5

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2010-2011

Le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2009-2014 entraînera des investissements de 42 639,4 M\$ sur cinq ans, dont :

- 36 582,7 M\$ pour le maintien d'actifs, incluant la résorption du déficit d'entretien cumulé, et pour l'amélioration et le remplacement des infrastructures :
 - De ce montant, 28 496,3 M\$, soit 77,9 %, seront alloués au maintien d'actifs et au déficit d'entretien, dont la résorption est prévue dans la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques (L.R.Q., c. M-1.2), sur une période de 15 ans.
- 6 056,7 M\$ pour le parachèvement de projets débutés avant le PQI 2007-2012, tels que :
 - Les autoroutes 25, 30 et 50 ainsi que la route 73/175;
 - Des projets de transport en commun, dont le train de banlieue Corridor Nord-Est dans la région de Montréal et le projet Rapibus de la Société de transport de l'Outaouais;
 - La réfection de salles d'urgence, de radio-oncologie et de cardiologie ainsi que l'ajout de lits en centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

Il s'agit d'une augmentation de 831,3 M\$ par rapport au PQI qui portait sur la période 2008-2013, soit une croissance de 2,0 %. En excluant l'impact de l'ajout de nouveaux secteurs, la croissance s'établit à 1,5 %.

Pour l'exercice 2010-2011, les investissements prévus au PQI 2009-2014 sont de 9 141,6 M\$, soit :

- 7 440,5 M\$ pour le maintien d'actifs ainsi que pour l'amélioration et le remplacement des infrastructures publiques. Ces investissements comprennent une somme de 4 313,5 M\$ pour le maintien d'actifs, de 1 393,9 M\$ pour la résorption du déficit d'entretien cumulé et de 1 733,1 M\$ pour l'amélioration et le remplacement;
- 1 701,1 M\$ pour le parachèvement des projets débutés avant le PQI 2007-2012.

En 2010-2011, le total des investissements publics, incluant les investissements de 1 384,8 M\$ des ministères, des organismes budgétaires, des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux, atteindra 10 526,4 M\$, soit une hausse de 332,6 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

1. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS TOTAUX PRÉVUS EN 2010-2011

Les investissements publics totaux prévus en 2010-2011 incluent :

- Les investissements du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2009-2014, tels que présentés à l'annexe 5.1, soit ceux des secteurs suivants :
 - Le réseau routier, dont les investissements sont réalisés par le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier (FCARR);
 - Le transport en commun, incluant les investissements de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) financés par le ministère des Transports (MTQ);
 - Les infrastructures maritimes réalisées par la Société des traversiers du Québec (STQ);
 - Le réseau de la santé et des services sociaux;
 - Les réseaux de l'éducation;
 - Les institutions culturelles ainsi que les organismes et les sociétés d'État de la culture;
 - Les infrastructures municipales;
 - Les logements sociaux, dont les investissements sont réalisés ou financés par la Société d'habitation du Québec (SHQ);
 - La recherche;
 - Les établissements de détention, les postes de police de la Sûreté du Québec (SQ) et les palais de justice, dont les investissements sont réalisés par la Société immobilière du Québec (SIQ) pour le compte du ministère de la Justice (MJQ) et du ministère de la Sécurité publique (MSP);
 - Les barrages publics du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et les chemins forestiers du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).
- Les investissements des organismes autres que budgétaires¹;
- Les investissements des ministères et des organismes budgétaires²;
- Les investissements des fonds spéciaux, autres que ceux du FCARR.

¹ Excluant les investissements de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) pour le secteur de la santé et des services sociaux qui sont inclus au PQI.

² Excluant les investissements du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), qui sont inclus au PQI et dont les sommes associées à l'Institut de technologie agroalimentaire et aux centres de recherche sont ajoutées aux enveloppes des secteurs de l'éducation et de la recherche, ainsi que ceux associés aux barrages publics du MDDEP et aux chemins forestiers du MRNF.

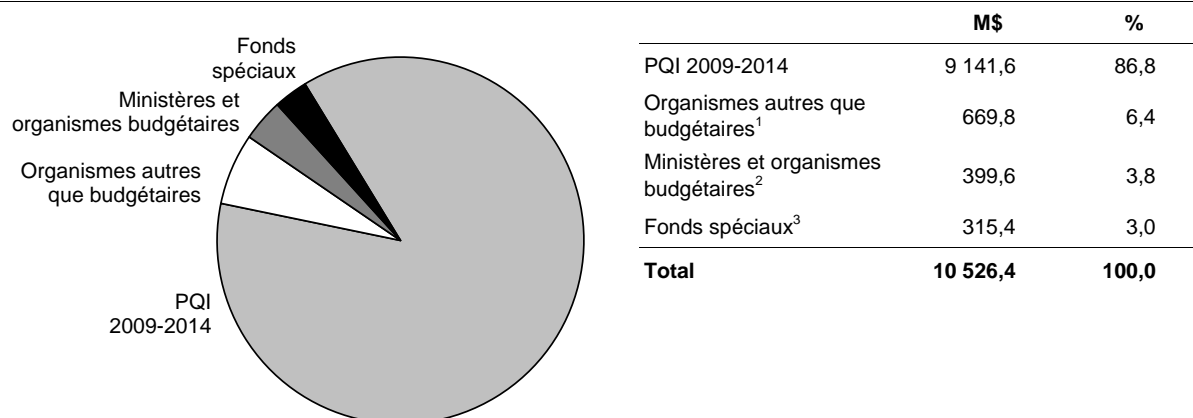
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN 2010-2011

En 2010-2011, la prévision des investissements publics totaux s'établit à 10 526,4 M\$, en hausse de 332,6 M\$ par rapport à 2009-2010, soit une croissance de 3,3 %.

Les investissements prévus à l'exercice 2010-2011 du PQI s'élèvent à 9 141,6 M\$, incluant des investissements en parachèvement³ de 1 701,1 M\$, ce qui correspond à 86,8 % des investissements totaux :

- Le solde des investissements de 1 384,8 M\$ se répartit entre :
 - Les organismes autres que budgétaires, 669,8 M\$;
 - Les ministères et les organismes budgétaires, 399,6 M\$;
 - Les fonds spéciaux, 315,4 M\$.

Répartition des investissements publics prévus en 2010-2011 (contribution du gouvernement du Québec)



¹ Incluant les investissements de l'AMT qui ne sont pas financés par le MTQ et excluant les investissements de la CHQ, de la SHQ, des organismes et des sociétés d'État de la culture ainsi que de la STQ qui sont inclus au PQI. Les investissements de la SIQ effectués pour le compte du MJQ (palais de justice) et du MSP (établissements de détention et postes de police de la SQ) sont également exclus.

² Excluant les investissements du MDDEP, du MAPAQ et du MRNF qui sont inclus au PQI.

³ Excluant les investissements du FCARR qui sont inclus au PQI.

³ Les projets d'investissement au titre du parachèvement correspondent aux projets amorcés avant la mise en œuvre du PQI 2007-2012 annoncé en octobre 2007.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS PAR CATÉGORIE

Les investissements du PQI de 9 141,6 M\$ pour l'exercice 2010-2011, représentent une hausse de 210,3 M\$ et se répartissent de la façon suivante :

- 5 707,4 M\$ pour le maintien d'actifs, ce qui correspond à une hausse de 126,2 M\$ par rapport à 2009-2010. Ce montant inclut 1 393,9 M\$ pour la résorption du déficit d'entretien;
- 1 733,1 M\$ pour l'amélioration et le remplacement des actifs, soit 285,1 M\$ de plus qu'en 2009-2010;
- 1 701,1 M\$ pour le parachèvement des projets débutés avant le PQI 2007-2012.

À cela s'ajoutent les investissements de 1 384,8 M\$ réalisés par les ministères, les organismes budgétaires, les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux.

Évolution des investissements publics en immobilisations

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Maintien d'actifs					
Régulier	2 307,3	3 083,8	3 435,7	4 262,4	4 313,5
Résorption du déficit d'entretien	-	-	1 058,5	1 318,8	1 393,9
Sous-total : Maintien d'actifs	2 307,3	3 083,8	4 494,2	5 581,2	5 707,4
Amélioration et remplacement	121,2	365,6	681,3	1 448,0	1 733,1
Parachèvement	1 744,9	1 574,1	1 474,6	1 902,1	1 701,1
Total PQI	4 173,4	5 023,5	6 650,1	8 931,3	9 141,6
Ministères et organismes budgétaires ¹ , organismes autres que budgétaires ² et fonds spéciaux ³	841,5	827,3	1 029,0	1 262,5	1 384,8
Total	5 014,9	5 850,8	7 679,1	10 193,8	10 526,4

¹ Excluant les investissements du MAPAQ en éducation et en recherche, du MDDEP et du MRNF qui sont inclus au PQI.

² Incluant les investissements de l'AMT qui ne sont pas financés par le MTQ et excluant les investissements de la CHQ, de la SHQ, des organismes et des sociétés d'État de la culture ainsi que de la STQ qui sont inclus au PQI. Les investissements de la SIQ effectués pour le compte du MJQ (palais de justice) et du MSP (établissements de détention et postes de police de la SQ) sont également exclus. Tous les investissements exclus de cette rubrique sont intégrés au PQI.

³ Excluant les investissements du FCARR qui sont intégrés au PQI.

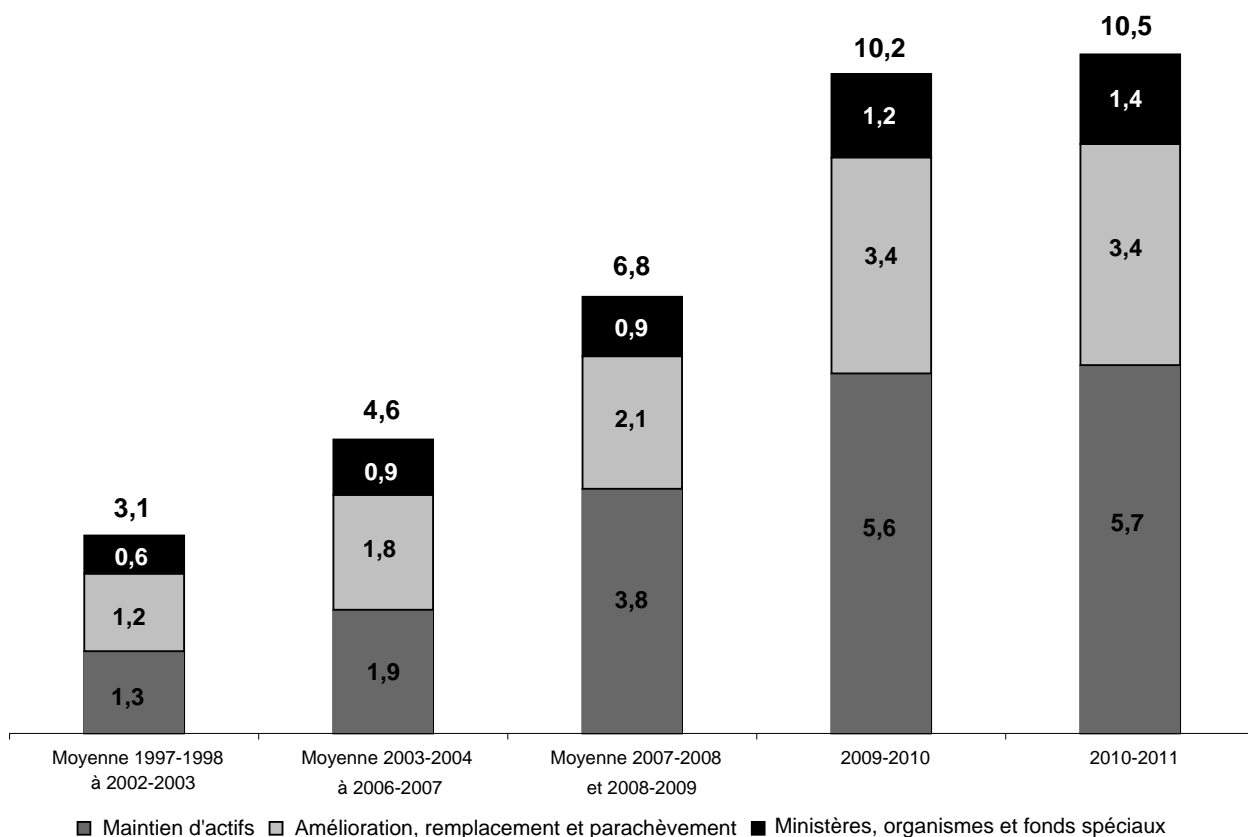
ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS

En 2010-2011, les investissements publics totaux atteignent 10 526,4 M\$, soit plus du triple du niveau annuel moyen d'investissements de 3 065,3 M\$ réalisés entre 1997-1998 et 2002-2003.

Au chapitre du maintien d'actifs, les investissements atteignent 5 707,4 M\$ en 2010-2011, soit plus de quatre fois les investissements annuels moyens de la période 1997-1998 à 2002-2003.

Évolution des investissements publics en immobilisations

(contribution du gouvernement du Québec, en milliards de dollars)



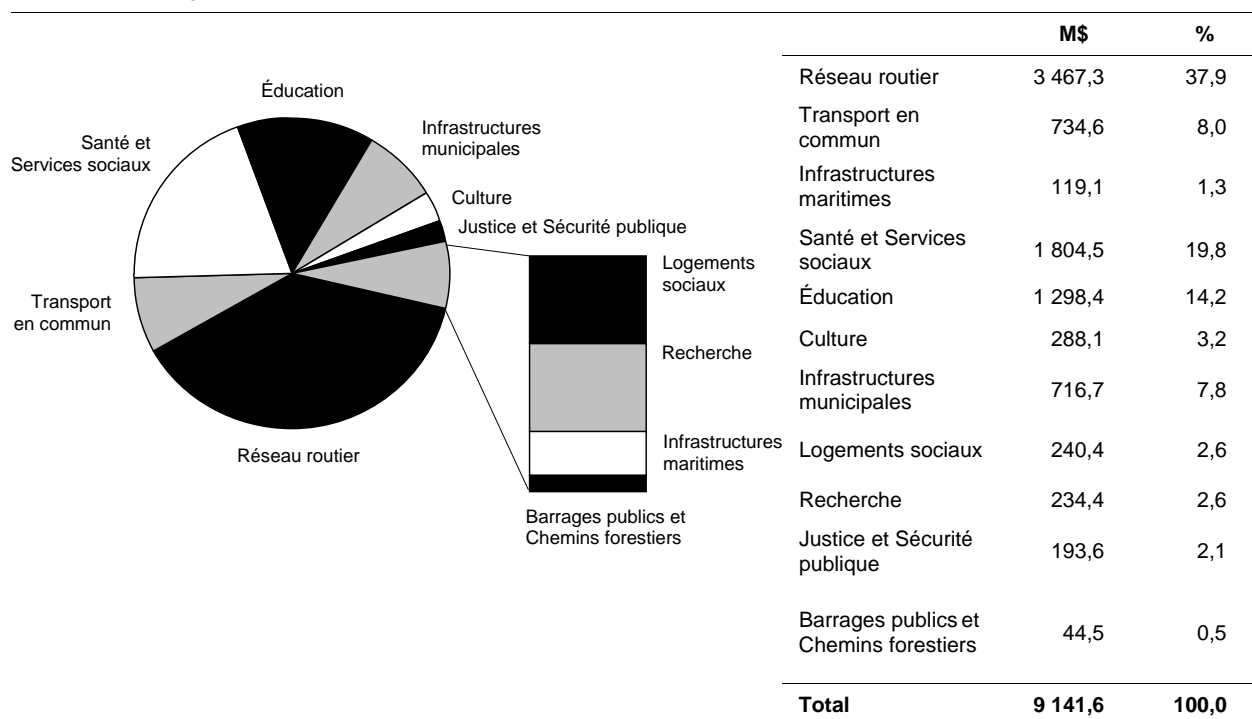
2. LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES EN 2010-2011

INVESTISSEMENTS PAR SECTEURS

Les investissements prévus au PQI sont financés au moyen d'emprunts à long terme contractés par les organismes concernés. Essentiellement, la contribution du gouvernement prend la forme d'une prise en charge totale ou partielle de leur service de dette. Toutefois, dans le cas des immobilisations des palais de justice, des postes de police de la SQ et des établissements de détention, la contribution gouvernementale se traduit par des loyers versés à la SIQ.

Investissements publics par secteurs prévus au PQI en 2010-2011

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)



Réseau routier

En 2010-2011, les investissements prévus par le FCARR, incluant les partenariats public-privé, s'élèvent à 3 467,3 M\$ comparativement à 3 082,6 M\$ en 2009-2010, en hausse de 384,7 M\$.

Des enveloppes totalisant 2 250,6 M\$ sont prévues pour le maintien d'actifs et la résorption du déficit d'entretien des chaussées et des structures. En ce qui concerne les grands projets routiers, on retrouve un montant de 1 216,7 M\$, notamment pour les travaux sur les autoroutes 25, 30 et 50 et sur la route 73/175.

Ces montants représentent uniquement les investissements assumés par le Québec. À ces sommes, il faut ajouter la contribution des autres partenaires, notamment celle du gouvernement fédéral liée aux ententes conclues avec le Québec, telles que le Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI) qui prévoit des investissements de près de 300,0 M\$ d'ici le 31 mars 2011.

Transport en commun

En 2010-2011, les investissements prévus sont de 734,6 M\$, dont 117,8 M\$ par l'entremise de l'AMT pour la mise en service du train de banlieue du Corridor Nord-Est dans la région de Montréal, 106,7 M\$ pour le remplacement des voitures du métro, 83,4 M\$ pour la phase 2 du programme de rénovation des systèmes du métro et 37,5 M\$ pour le projet Rapibus de la Société de transport de l'Outaouais (STO).

De plus, une somme de 263,7 M\$ provenant de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SoFIL) est disponible aux organismes de transport en commun pour le financement d'investissements en 2010-2011.

Également, une somme de 130,0 M\$, en provenance du Fonds vert, sera disponible aux organismes de transport en commun en 2010-2011 pour le financement de dépenses visant l'amélioration des services de transport collectif.

C'est donc un investissement de 1 128,3 M\$ qui est prévu pour le transport en commun en 2010-2011.

Infrastructures maritimes

Les investissements prévus en 2010-2011 sont de 119,1 M\$. Le gouvernement investit notamment pour le remplacement de certains navires de la flotte de la STQ, dont 46,0 M\$ pour le N.M. Camille-Marcoux, 22,6 M\$ pour le N.M. Lucien-L. et 22,6 M\$ pour le N.M. Radisson.

Santé et Services sociaux

En 2010-2011, la prévision de l'ensemble des investissements dans le secteur de la santé et des services sociaux s'élève à 1 804,5 M\$, dont 1 125,2 M\$ pour le maintien d'actifs. Le gouvernement prévoit investir notamment 135,5 M\$ pour la modernisation du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), 84,4 M\$ pour le Centre universitaire de santé McGill, 38,9 M\$ dans les urgences des différents établissements du réseau ainsi que 38,9 M\$ afin de poursuivre l'ajout de lits en CHSLD.

Éducation

Les investissements prévus dans ce secteur s'élèvent à 1 298,4 M\$ en 2010-2011, dont 83,1 % sera consacré au maintien d'actifs et à la résorption du déficit d'entretien.

En 2010-2011, le gouvernement ajoute une somme de 101,1 M\$ afin de permettre le démarrage de nouveaux projets, dont l'agrandissement, le réaménagement et la construction d'établissements d'enseignement, essentiellement dans le cadre de la Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires.

Aux sommes investies par le Québec s'ajoute notamment la contribution fédérale liée au Programme d'infrastructure du savoir pour des projets qui seront réalisés avant le 31 mars 2011.

Culture

Les investissements prévus en 2010-2011 sont évalués à 288,1 M\$. Une somme de 129,8 M\$ est investie au chapitre des équipements culturels, du patrimoine bâti, du patrimoine religieux et de la Politique de la lecture et du livre, dont 118,8 M\$ en maintien d'actifs. Les organismes et sociétés d'État de la culture prévoient réaliser des investissements de 158,3 M\$, dont 45,7 M\$ pour le maintien de leurs actifs.

Les équipements culturels bénéficient, entre autres, d'une contribution fédérale de 50,0 M\$ provenant de l'ensemble du programme du FSI pour des projets qui seront réalisés avant le 31 mars 2011.

Infrastructures municipales

En 2010-2011, les prévisions d'investissements s'élèvent à 716,7 M\$. De ce montant, 401,6 M\$ sont prévus pour des travaux relatifs au maintien et à la mise aux normes des infrastructures d'eau comme les stations de traitement de l'eau potable, les stations d'assainissement des eaux usées et les réseaux souterrains et 315,1 M\$ pour des infrastructures de soutien au développement local et régional. Ces montants représentent uniquement les investissements assumés par le Québec.

Ce secteur bénéficie également de contributions liées à différentes ententes conclues avec le gouvernement fédéral. Parmi ces ententes, mentionnons le FSI et le Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO) qui permettront des investissements additionnels de 95,0 M\$ et de 350,0 M\$ respectivement par palier de gouvernement. À ces montants, s'ajoutent des contributions du même ordre des partenaires du secteur municipal.

La SoFIL contribuera également à financer des investissements dans les réseaux souterrains, les stations de traitement d'eau potable et d'assainissement des eaux usées ainsi que dans la voirie locale pour une somme de 524,9 M\$ au cours de l'exercice 2010-2011 grâce au programme de Transfert de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2014.

Logements sociaux

En 2010-2011, les investissements prévus dans ce secteur s'établissent à 240,4 M\$. Une somme de 96,6 M\$ est prévue pour le maintien d'actifs et la résorption du déficit d'entretien et de 143,8 M\$ pour poursuivre la réalisation de nouveaux logements sociaux.

Recherche

Les investissements prévus en 2010-2011 s'élèvent à 234,4 M\$. Le Québec prévoit poursuivre les engagements découlant de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation qui vise à appuyer le Programme de soutien à la recherche et les projets en cofinancement avec la Fondation canadienne pour l'innovation.

Justice et Sécurité publique

En 2010-2011, les investissements prévus par la SIQ dans ce secteur atteignent 193,6 M\$. Il s'agit d'une hausse de 35,7 M\$ par rapport à 2009-2010. Un investissement de 69,2 M\$ est alloué pour des travaux de construction de quatre établissements de détention. Une somme de 17,9 M\$ est également attribuée pour la construction de postes de police de la SQ, à Lachute, Sorel-Tracy, Matapédia et Radisson.

Autres secteurs

- Les investissements prévus pour la modernisation des barrages publics s'élèvent à 35,5 M\$ en 2010-2011;
- En 2010-2011, les investissements prévus pour les chemins forestiers s'élèvent à 9,0 M\$ par rapport à 6,0 M\$ en 2009-2010.

PRIORITÉ MAINTENUE À L'ÉGARD DU MAINTIEN D'ACTIFS

Le gouvernement poursuit en 2010-2011 les efforts visant à assurer le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques, tout en accordant une importance particulière à la résorption du déficit d'entretien.

Les investissements prévus en maintien d'actifs passent de 2 307,3 M\$ en 2006-2007 à 5 707,4 M\$ en 2010-2011, soit une croissance annuelle moyenne de 25,4 %. De ce montant, 1 393,9 M\$ est consacré à la résorption du déficit d'entretien qui permettra de résorber, tel que prévu dans la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques (L.R.Q., c. M-1.2), le déficit d'entretien sur une période de 15 ans.

L'enveloppe de maintien d'actifs inclut notamment 2 250,6 M\$ pour la conservation et l'amélioration du réseau routier ainsi qu'un montant de 1 125,2 M\$ pour le réseau de la santé et des services sociaux et de 1 079,4 M\$ pour ceux de l'éducation.

Évolution des investissements en maintien d'actifs et en résorption du déficit d'entretien cumulé du PQI par secteurs

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Réseau routier	937,4	1 162,1	1 766,0	1 903,1	2 250,6
Transport en commun	147,2	217,9	226,4	520,2	483,4
Santé et Services sociaux	468,5	441,2	879,2	1 139,3	1 125,2
Éducation	611,4	820,9	1 066,9	1 090,2	1 079,4
Culture	88,8	76,8	146,8	243,5	164,5
Infrastructures municipales	-	294,7	261,0	509,1	401,6
Logements sociaux	33,7	36,8	102,3	94,7	96,6
Recherche	-	0,1	1,4	3,7	3,6
Justice et Sécurité publique	12,8	24,1	32,8	57,4	67,0
Barrages publics	7,5	9,2	11,4	20,0	35,5
Total	2 307,3	3 083,8	4 494,2	5 581,2	5 707,4

Taux de croissance annuel moyen : 25,4 %

3. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES

En 2010-2011, les prévisions d'investissements des organismes autres que budgétaires totalisent 669,8 M\$, soit une hausse de 63,9 M\$, comparativement à 2009-2010 :

- Les investissements de l'AMT sont de 193,8 M\$, attribuables notamment aux équipements et aux infrastructures lourdes des trains de banlieue;
- Les investissements du Centre de services partagés du Québec s'élèvent à 138,3 M\$, notamment pour le développement du Réseau national intégré de radiocommunications (RENIR) et pour la poursuite de l'implantation de la Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR);
- Les investissements de la SIQ sont de 107,1 M\$, dont les projets de réfection du Palais des congrès de Gatineau et du Complexe scientifique à Québec;
- Les investissements de la Régie de l'assurance maladie du Québec s'élèvent à 52,6 M\$, attribuables notamment à des travaux informatiques, dont ceux en lien avec le projet Dossier Santé Québec et celui sur la modernisation d'outils d'aide à la tâche;
- Les investissements de la Société de l'assurance automobile du Québec sont de 48,3 M\$, notamment pour des travaux informatiques, dont le développement d'une offre de services électroniques pour les entreprises ayant un parc de véhicules;
- Les investissements de la Société des établissements de plein air du Québec s'élèvent à 29,3 M\$ et sont attribuables à des travaux de développement et de mise aux normes dans les parcs et les réserves fauniques sur l'ensemble du territoire;
- Le solde des investissements en immobilisations des organismes autres que budgétaires est de 100,4 M\$, en hausse de 17,0 M\$.

Investissements publics des organismes autres que budgétaires

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2010-2011	2009-2010	Variation
Agence métropolitaine de transport ¹	193,8	228,1	(34,3)
Centre de services partagés du Québec	138,3	102,6	35,7
Société immobilière du Québec ²	107,1	76,2	30,9
Régie de l'assurance maladie du Québec	52,6	48,0	4,6
Société de l'assurance automobile du Québec	48,3	46,3	2,0
Société des établissements de plein air du Québec	29,3	21,3	8,0
Autres organismes ³	100,4	83,4	17,0
Total	669,8	605,9	63,9

¹ Excluant les investissements de l'AMT financés par le MTQ au PQI.

² Excluant les investissements de la SIQ effectués pour le compte du MJQ (palais de justice) et du MSP (établissements de détention et postes de police de la SQ) qui sont inclus au PQI.

³ Excluant les investissements de la CHQ, de la SHQ, des organismes et des sociétés d'État de la culture ainsi que de la STQ qui sont inclus au PQI.

4. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES BUDGÉTAIRES

Les prévisions d'investissements publics des ministères et des organismes budgétaires atteignent 399,6 M\$ en 2010-2011, comparativement à 406,3 M\$ en 2009-2010 :

- Transports : le budget d'investissements de 86,6 M\$ est principalement consacré aux travaux relatifs aux infrastructures maritimes et aériennes, dont 30,6 M\$ pour la modernisation de l'aéroport de Puvirnituk et d'autres infrastructures aériennes dans le cadre du Plan Nord et des acquisitions en technologies de l'information;
- Sécurité publique : les investissements de 46,2 M\$ découlent principalement du renouvellement du parc automobile de la SQ, des systèmes informatisés d'identification dactyloscopique et de photographies signalétiques ainsi que d'acquisitions en technologie de l'information, notamment pour le Système intégré de radiocommunications policières (SIRP);
- Justice : les investissements de 42,9 M\$ sont essentiellement attribuables aux travaux informatiques dont ceux pour le Système intégré d'information de justice (SIJ), effectué en collaboration avec le MSP;
- Agriculture, Pêcheries et Alimentation : le budget d'investissements de 36,0 M\$ est principalement attribuable à la construction du laboratoire d'épidémiologie et de pathologie animale de Saint-Hyacinthe, alors que les travaux sont complétés pour celui de Québec;
- Famille et Aînés : le budget d'investissements de 26,6 M\$ est presque consacré exclusivement à la réalisation du plan d'informatisation du Ministère comprenant le projet de gestion du financement des centres de la petite enfance et des garderies;
- Développement durable, Environnement et Parcs : les investissements s'élèvent à 24,5 M\$, en raison principalement du développement des parcs nationaux en milieu nordique;
- Les investissements en immobilisations des autres ministères diminuent légèrement pour s'établir à 136,8 M\$.

Investissements publics des ministères et des organismes budgétaires

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2010-2011	2009-2010	Variation
Transports	86,6	62,2	24,4
Sécurité publique	46,2	51,3	(5,1)
Justice	42,9	43,9	(1,0)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation ¹	36,0	47,0	(11,0)
Famille et Aînés	26,6	38,1	(11,5)
Développement durable, Environnement et Parcs ²	24,5	24,4	0,1
Autres ministères ³	136,8	139,4	(2,6)
Total	399,6	406,3	(6,7)

¹ Excluant les investissements du MAPAQ en éducation et en recherche prévus au PQI.

² Excluant les investissements du MDDEP aux barrages publics qui sont inclus au PQI.

³ Excluant les investissements du MRNF aux chemins forestiers et les investissements du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour la salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal inclus au PQI.

5. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DES FONDS SPÉCIAUX

Les investissements prévus par les fonds spéciaux, excluant le FCARR, totalisent 315,4 M\$ en 2010-2011, comparativement à 250,3 M\$ en 2009-2010, soit une croissance de 65,1 M\$:

- Le niveau prévu des investissements des fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu (MRQ), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et du Conseil du trésor (CT) s'élève à 125,6 M\$ en 2010-2011. Il s'agit d'une augmentation de 7,9 M\$ par rapport à 2009-2010 qui s'explique notamment par la réalisation de projets au MRQ, notamment la facturation obligatoire dans le secteur de la restauration (RESTO), la refonte des systèmes de l'impôt des particuliers et la modernisation et l'intégration du registre des entreprises du Québec;
- Les investissements du Fonds d'information foncière du MRNF s'élèvent à 50,0 M\$ en 2010-2011, une hausse de 11,6 M\$ par rapport à 2009-2010. L'accroissement des investissements au Fonds d'information foncière découle des projets technologiques de services en ligne, dont les travaux progresseront de façon significative de même que des travaux de la réforme cadastrale;
- Le Fonds de gestion de l'équipement roulant du MTQ investit 34,5 M\$ en 2010-2011 pour acquérir des véhicules et des équipements connexes afin d'alimenter le parc de ses clients, principalement le MTQ;
- Les investissements du Fonds pour la vente de biens et services du MTQ s'élèvent à 34,4 M\$ en 2010-2011 pour la mise en œuvre du nouveau réseau de parcs routiers;
- Le Fonds des services de police du MSP investit 23,9 M\$ en 2010-2011. La hausse de 2,5 M\$ par rapport à 2009-2010 s'explique notamment par le renouvellement et l'acquisition des véhicules et par la réalisation du projet SIRP;
- Les investissements des autres fonds spéciaux totalisent 47,0 M\$ en 2010-2011, ce qui représente une hausse de 3,6 M\$ par rapport à 2009-2010.

Investissements publics des fonds spéciaux

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2010-2011	2009-2010	Variation
Fonds des technologies de l'information du MRQ, du MESS et du CT	125,6	117,7	7,9
Fonds d'information foncière	50,0	38,4	11,6
Fonds de gestion de l'équipement roulant	34,5	29,0	5,5
Fonds pour la vente de biens et services du MTQ	34,4	0,4	34,0
Fonds des services de police	23,9	21,4	2,5
Autres fonds spéciaux ¹	47,0	43,4	3,6
Total	315,4	250,3	65,1

¹ Excluant les investissements du FCARR qui sont prévus au PQI.

ANNEXE 5.1

**Investissements du Plan québécois des infrastructures 2009-2014
par secteurs d'intervention et par types d'investissements**
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteurs	Maintien d'actifs			Amélioration et remplacement	Sous-total	Parachèvement	PQI 2009-2014
	Budget régulier	Résorption du déficit d'entretien sur 15 ans	Sous-total				
Réseau routier	9 186,4	1 501,4	10 687,8	2 001,7	12 689,5	3 566,0	16 255,5
Transport en commun	1 353,7	557,2	1 910,9	335,1	2 246,0	526,1	2 772,1
Infrastructures maritimes	-	-	-	526,2	526,2	-	526,2
Santé et Services sociaux	4 350,3	1 270,6	5 620,9	2 316,5	7 937,4	909,2	8 846,6
Éducation	4 339,5	1 167,5	5 507,0	451,3	5 958,3	34,4	5 992,7
Culture	623,3	259,1	882,4	148,0	1 030,4	154,6	1 185,0
Infrastructures municipales	1 194,8	1 654,8	2 849,6	288,0	3 137,6	582,2	3 719,8
Logements sociaux	261,8	286,6	548,4	331,3	879,7	284,2	1 163,9
Recherche	18,9	-	18,9	933,1	952,0	-	952,0
Justice et Sécurité publique	320,4	-	320,4	710,2	1 030,6	-	1 030,6
Barrages publics, Biométhanisation et Chemins forestiers	150,0	-	150,0	45,0	195,0	-	195,0
PQI 2009-2014	21 799,1	6 697,2	28 496,3	8 086,4	36 582,7	6 056,7	42 639,4

ANNEXE 5.1 (suite)

**Investissements du Plan québécois des infrastructures 2009-2014
par secteurs d'intervention et par années**

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteurs	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	PQI 2009-2014
Réseau routier	3 082,6	3 467,3	3 371,9	3 181,5	3 152,2	16 255,5
Transport en commun	839,2	734,6	588,3	352,7	257,3	2 772,1
Infrastructures maritimes	7,4	119,1	142,9	123,4	133,4	526,2
Santé et Services sociaux	1 818,1	1 804,5	1 894,1	1 685,2	1 644,7	8 846,6
Éducation	1 286,0	1 298,4	1 140,2	1 137,1	1 131,0	5 992,7
Culture	380,7	288,1	187,0	170,1	159,1	1 185,0
Infrastructures municipales	733,1	716,7	925,9	785,2	558,9	3 719,8
Logements sociaux	236,7	240,4	302,5	253,8	130,5	1 163,9
Recherche	363,6	234,4	85,1	185,1	83,8	952,0
Justice et Sécurité publique	157,9	193,6	241,8	230,7	206,6	1 030,6
Barrages publics, Biométhanisation et Chemins forestiers	26,0	44,5	30,5	26,0	68,0	195,0
PQI 2009-2014	8 931,3	9 141,6	8 910,2	8 130,8	7 525,5	42 639,4

**Investissements du Plan québécois des infrastructures 2009-2014
par types d'investissements et par années**

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Types d'investissements	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	PQI 2009-2014
Maintien d'actifs						
Budget régulier	4 262,4	4 313,5	4 390,6	4 379,3	4 453,3	21 799,1
Résorption du déficit d'entretien sur 15 ans	1 318,8	1 393,9	1 593,7	1 293,3	1 097,5	6 697,2
Sous total : Maintien d'actifs	5 581,2	5 707,4	5 984,3	5 672,6	5 550,8	28 496,3
Amélioration et remplacement	1 448,0	1 733,1	1 615,9	1 780,6	1 508,8	8 086,4
Parachèvement	1 902,1	1 701,1	1 310,0	677,6	465,9	6 056,7
PQI 2009-2014	8 931,3	9 141,6	8 910,2	8 130,8	7 525,5	42 639,4

ANNEXE 5.2

RAPPORT SUR LES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉS EN 2008-2009 AU PQI 2008-2013

La Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques, adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2007, édicte, entre autres, que la présidente du Conseil du trésor dépose à l'Assemblée nationale :

- Le budget d'investissements;
- Le rapport annuel de l'utilisation qui en a été faite.

Conformément aux dispositions de la loi, cette section présente les investissements du Plan québécois des infrastructures 2008-2013 réalisés en 2008-2009.

Un taux de réalisation de 80 %

Des investissements de 6,6 milliards de dollars ont été réalisés en 2008-2009 dans l'ensemble des secteurs couverts par le PQI, ce qui représente 80,4 % des investissements de 8,3 milliards de dollars prévus initialement.

Réseau routier et Éducation, des taux de réalisation de près de 100 %

- Au **réseau routier**, 96,9 % des investissements prévus ont été réalisés pour un montant de 2 714,7 M\$. En plus de la poursuite des grands projets des autoroutes 25, 30, 50 et de la route 73/175, les travaux ont été axés sur la conservation des chaussées et des structures ainsi que sur l'amélioration du réseau avec des projets tels que :
 - La reconstruction du pont Galipeau sur l'autoroute 20 à Montréal;
 - La réfection de la chaussée en béton de ciment sur l'autoroute 15 dans les Laurentides;
 - Le réaménagement de l'échangeur de l'autoroute 640 à Boisbriand.
- Dans le secteur de **l'éducation**, 94,9 % des investissements prévus ont été effectués pour un montant de 1 262,9 M\$, dont 1 066,9 M\$ afin de procéder à divers travaux de maintien d'actifs immobiliers, mobiliers et informatiques dans les trois réseaux, tels que le remplacement de toitures, fenêtres, systèmes de chauffage et la mise aux normes des infrastructures. Ces travaux se répartissent comme suit :
 - 665,5 M\$ au réseau primaire-secondaire;
 - 165,9 M\$ au réseau collégial;
 - 235,5 M\$ au réseau universitaire.

ANNEXE 5.2 (suite)

Santé, logements sociaux et culture, des taux de réalisation supérieurs à 70 %

- Dans le secteur de la **santé et des services sociaux**, près de 1,5 milliard de dollars a été investi, soit 76,8 % du budget prévu :
 - Une enveloppe de 879,2 M\$ a permis de procéder à des travaux de maintien d'actifs (réfection de toitures, de systèmes électriques et mécaniques, de fenêtres, de panneaux électriques, etc.) et à des rénovations fonctionnelles des bâtiments, au remplacement et rehaussement d'équipements, de mobilier et des technologies de l'information dans l'ensemble des établissements du réseau;
 - Des investissements de 593,1 M\$ ont permis de remplacer ou de rehausser des équipements médicaux et non médicaux, de finaliser divers projets, notamment en CHSLD et dans les urgences.
- En matière de **logements sociaux**, 82,0 % des investissements ont été réalisés, soit 261,2 M\$. Une somme de 102,3 M\$ a été consacrée au maintien en bon état des logements de type HLM (entretien et réfection des bâtiments, système de chauffage, électricité, etc.) et de 158,9 M\$ pour la livraison de nouveaux logements, dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable;
- Des investissements de 162,8 M\$, pour un taux de réalisation de 71,3 %, ont été effectués en **culture**, dont 146,8 M\$ pour le maintien en bon état des équipements à l'égard de 52 projets de restauration d'immeubles protégés et de 112 églises, du renouvellement d'expositions permanentes d'institutions muséales ainsi que de la rénovation et de l'agrandissement de musées régionaux, de bibliothèques et de salles de spectacle.

Autres secteurs

- Au titre des **infrastructures municipales**, le taux de réalisation s'élève à 56,1 %. Ce taux s'explique en partie par les délais de mise en œuvre des ententes dont le financement est partagé entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, mais aussi par le fait que les municipalités sont les maîtres d'œuvre des travaux dans ce secteur :
 - Les investissements réalisés ont notamment permis de poursuivre la mise aux normes des stations de traitement de l'eau potable et celles d'assainissement des eaux usées, comme l'implantation et la réfection de stations de chloration à Laval, des travaux à l'usine d'eau potable de Beauport et la réhabilitation et le remplacement de conduites d'aqueduc et d'égouts dans divers arrondissements de Montréal. Les investissements ont permis aussi de soutenir le développement local des communautés, comme le Quartier des spectacles à Montréal, la construction d'un aréna et d'une salle communautaire à La Pocatière, la rénovation et l'agrandissement du Colisée de Rimouski et la construction d'un complexe intérieur de soccer au parc Chauveau à Québec.

ANNEXE 5.2 (suite)

- En **transport en commun**, les investissements réalisés de 276,2 M\$ ont notamment permis l'avancement de l'acquisition de 130 voitures de trains de banlieue et de 18 locomotives pour 77,9 M\$, l'agrandissement du Centre de transport Legendre de la Société des transports de Montréal pour 33,8 M\$ et l'octroi d'une aide financière de 30,0 M\$ aux organismes de transport en commun pour le remplacement et l'achat d'autobus urbains :
 - Le taux de réalisation pour le secteur est de 38,3 %. Toutefois, des investissements majeurs sont prévus au cours des prochaines années, tels que le remplacement des voitures du métro de Montréal, la mise en place du train de banlieue du Corridor Nord-Est dans la région de Montréal et le Rapibus de la STO. Ces investissements contribueront à rehausser le taux de réalisation.
- Pour le secteur de la **justice et de la sécurité publique**, les investissements réalisés ont atteint 110,5 M\$, soit un taux de réalisation de 66,8 %. La complexité de certains projets, dont celui de l'établissement de détention de Québec, occasionne le report aux années ultérieures de certains investissements. Parmi les réalisations, 32,8 M\$ ont été consacrés à la rénovation de palais de justice, d'établissements de détention et de postes de police de la SQ;
- Pour le secteur de la **recherche**, une enveloppe de 51,4 M\$ a permis notamment le cofinancement de 95 projets avec la Fondation canadienne pour l'innovation de 16,2 M\$, la réalisation de travaux de construction et la relocalisation des activités du Centre spécialisé de technologie physique du Québec de 10,2 M\$ et la rénovation d'un bâtiment et la mise à niveau des équipements électromécaniques de l'Institut de recherches cliniques de Montréal de 10,1 M\$.

ANNEXE 5.2 (suite)

Investissements en 2008-2009 par secteurs d'intervention et par types

(en millions de dollars)

Secteurs	Maintien d'actifs	Résorption du déficit d'entretien	Amélioration et remplacement	Sous-total	Parachèvement	Total PQI	Taux de réalisation
Réseau routier							
Budget prévu	1 586,2	301,6	115,1	2 002,9	798,2	2 801,1	
Total réalisé	1 173,8	592,2	77,7	1 843,7	871,0	2 714,7	96,9 %
Transport en commun							
Budget prévu	361,7	102,8	77,8	542,3	178,0	720,3	
Total réalisé	153,8	72,6	12,3	238,7	37,5	276,2	38,3 %
Santé et Services sociaux							
Budget prévu	845,3	202,1	330,9	1 378,3	538,8	1 917,1	
Total réalisé	879,2	-	340,5	1 219,7	252,6	1 472,3	76,8 %
Éducation							
Budget prévu	845,1	224,4	231,2	1 300,7	30,7	1 331,4	
Total réalisé	844,5	222,4	173,1	1 240,0	22,9	1 262,9	94,9 %
Culture							
Budget prévu	146,4	45,1	-	191,5	36,9	228,4	
Total réalisé	121,3	25,5	-	146,8	16,0	162,8	71,3 %
Infrastructures municipales							
Budget prévu	233,9	308,2	-	542,1	40,0	582,1	
Total réalisé	163,3	97,7	-	261,0	65,7	326,7	56,1 %
Logements sociaux							
Budget prévu	50,0	42,8	-	92,8	225,9	318,7	
Total réalisé	54,2	48,1	-	102,3	158,9	261,2	82,0 %
Recherche							
Budget prévu	4,0	-	-	4,0	187,0	191,0	
Total réalisé	1,4	-	-	1,4	50,0	51,4	26,9 %
Justice et Sécurité publique							
Budget prévu	53,3	-	112,1	165,4	-	165,4	
Total réalisé	32,8	-	77,7	110,5	-	110,5	66,8 %
TOTAL							
Budget prévu	4 125,9	1 227,0	867,1	6 220,0	2 035,5	8 255,5	
Total réalisé	3 424,3	1 058,5	681,3	5 164,1	1 474,6	6 638,7	80,4 %

EN BREF

CHAPITRE 6 LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

Pour l'exercice financier 2010-2011, les dépenses consolidées du gouvernement s'établissent à 81 712,8 M\$, une augmentation de 3 961,3 M\$ par rapport à 2009-2010.

Les revenus et les dépenses des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, du Fonds des générations, des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation et des comptes à fin déterminée, après les ajustements de la consolidation, s'élèvent respectivement à 12 858,5 M\$ et 12 161,8 M\$, pour un impact net de 696,7 M\$ sur les résultats financiers consolidés du gouvernement.

1. LES DÉPENSES CONSOLIDÉES DU GOUVERNEMENT

Pour l'exercice financier 2010-2011, les dépenses consolidées du gouvernement devraient s'élever à 81 712,8 M\$ et sont ainsi réparties :

- 69 551,0 M\$ au titre des dépenses budgétaires, soit 62 561,0 M\$ pour les dépenses de programmes et 6 990,0 M\$ pour le service de la dette;
- 10 514,8 M\$ au titre des dépenses des entités consolidées, soit 5 467,0 M\$ pour les dépenses des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires et 5 047,8 M\$ pour les dépenses des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation;
- 1 647,0 M\$ pour les dépenses des comptes à fin déterminée.

Les dépenses consolidées du gouvernement pour l'exercice financier 2010-2011 devraient être plus élevées de 3 961,3 M\$ que celles prévues pour 2009-2010.

À compter de l'exercice financier 2009-2010, la consolidation des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation est effectuée sur la même base que les autres entités consolidées soit selon la méthode de consolidation ligne par ligne. Auparavant, elle était effectuée selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation qui consiste à inclure les résultats nets de ces entités.

Les principales conventions comptables du gouvernement relatives à la consolidation des entités consolidées et les changements à la liste des entités depuis 2009-2010 sont présentés aux annexes 6.1 et 6.2.

Dépenses consolidées du gouvernement¹ (en millions de dollars)

	2010-2011	2009-2010	Variation
Dépenses de programmes	62 561,0	60 768,9	1 792,1
Service de la dette	6 990,0	6 154,0	836,0
Dépenses budgétaires	69 551,0	66 922,9	2 628,1
Impact des dépenses des entités consolidées			
Fonds spéciaux et organismes autres que budgétaires	5 467,0	5 059,0	408,0
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	5 047,8	5 104,6	(56,8)
Fonds des générations	-	-	-
	10 514,8	10 163,6	351,2
Comptes à fin déterminée	1 647,0	665,0	982,0
Dépenses consolidées du gouvernement²	81 712,8	77 751,5	3 961,3

¹ Dépenses après les ajustements de la consolidation. Les ajustements de la consolidation ont pour effet d'éliminer les opérations interentités et d'harmoniser les conventions comptables en usage dans les entités consolidées avec celles utilisées par le gouvernement.

² Excluant une provision pour éventualités de 300,0 M\$ en 2009-2010 et en 2010-2011.

2. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES EN 2009-2010

Depuis le dépôt du Budget de dépenses 2009-2010, les résultats prévus des entités consolidées se sont améliorés de 243,2 M\$, après les ajustements de la consolidation, passant d'un surplus prévu de 355,0 M\$ à 598,2 M\$.

- Les résultats prévus des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires se sont améliorés de 525,0 M\$;
- Les résultats prévus des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ont été revus à la baisse de 281,8 M\$.

Évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2009-2010

(en millions de dollars)

	2009-2010		Variation
	Prévisions révisées	Budget de dépenses	
Fonds spéciaux et organismes autres que budgétaires	266,7	(188,1)	454,8
Ajustements de la consolidation ¹	18,3	(51,9)	70,2
	285,0	(240,0)	525,0
Réseau de la santé et des services sociaux et de l'éducation ²	(401,8)	(120,0)	(281,8)
Fonds des générations	715,0	715,0	-
Comptes à fin déterminée ³	-	-	-
Résultats après ajustements de la consolidation	598,2	355,0	243,2

¹ Les ajustements de la consolidation ont pour effet d'éliminer les opérations interentités et d'harmoniser les conventions comptables en usage dans les fonds spéciaux, les organismes autres que budgétaires et les comptes à fin déterminée avec celles utilisées par le gouvernement.

² Données correspondant aux résultats nets des réseaux. Au Budget de dépenses 2009-2010, l'impact de la consolidation des réseaux a été établi suivant la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

³ Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés après ajustements de la consolidation.

En ce qui concerne les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, l'amélioration des résultats prévus s'élève à 454,8 M\$ avant les ajustements de la consolidation. Cette amélioration s'explique principalement par les facteurs suivants :

- Une amélioration de 384,8 M\$ à La Financière agricole du Québec compte tenu que le gouvernement s'est engagé, en novembre 2009, à prendre en charge le déficit d'opération cumulé de l'organisme au 31 mars 2010 et, qu'à cet effet, une subvention spéciale de 380,0 M\$ lui a été octroyée en 2009-2010 pour résorber une partie de son déficit;
- Une augmentation de l'excédent de 48,9 M\$ au Fonds vert due principalement à une révision de l'échéancier dans la mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques (PACC);
- Une augmentation de 22,8 M\$ de l'excédent au Fonds d'information foncière en raison du niveau plus élevé que prévu des mises en chantier, ce qui a eu un impact positif sur ses revenus.

3. LES RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT APRÈS IMPACT DE LA CONSOLIDATION EN 2010-2011

Pour l'exercice financier 2010-2011, les revenus et les dépenses prévus des entités consolidées s'élèvent respectivement à 12 858,5 M\$ et 12 161,8 M\$ après les ajustements de la consolidation, pour un impact de 696,7 M\$ sur les résultats financiers du gouvernement, une hausse de 98,5 M\$ par rapport à 2009-2010. Cette variation se répartit ainsi :

- Une détérioration de 281,0 M\$ des résultats prévus des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires;
- Une amélioration de 202,5 M\$ des résultats prévus des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation;
- Une amélioration de 177,0 M\$ du Fonds des générations.

Impact de la consolidation sur les résultats du gouvernement en 2010-2011

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010	
	Revenus	Dépenses	Résultats nets ¹	Résultats probables	Variation
Fonds spéciaux et organismes autres que budgétaires	26 564,2	26 738,3	(174,1)	266,7	(440,8)
Ajustements de la consolidation ²	(21 093,2)	(21 271,3)	178,1	18,3	159,8
	5 471,0	5 467,0	4,0	285,0	(281,0)
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	34 832,1	35 031,4	(199,3)	(201,8)	2,5
Ajustements de la consolidation ²	(29 983,6)	(29 983,6)	-	(200,0)	200,0
	4 848,5	5 047,8	(199,3)	(401,8)	202,5
Fonds des générations	892,0	-	892,0	715,0	177,0
	892,0	-	892,0	715,0	177,0
Comptes à fin déterminée ³	2 647,9	2 804,6	(156,7)	(27,0)	(129,7)
Ajustements de la consolidation ²	(1 000,9)	(1 157,6)	156,7	27,0	129,7
	1 647,0	1 647,0	-	-	-
Impact de la consolidation	12 858,5	12 161,8	696,7	598,2	98,5

¹ Résultats nets avant le Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

² Les ajustements de la consolidation ont pour effet d'éliminer les opérations interentités et d'harmoniser les conventions comptables en usage dans les entités consolidées avec celles utilisées par le gouvernement.

³ Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés sur une base de caisse, ce qui peut générer des fluctuations importantes en fonction des entrées et des sorties de fonds. Les ajustements de la consolidation ont pour effet d'ajuster ces résultats afin qu'ils soient présentés sur une base d'exercice. Après ajustements de la consolidation, les résultats des comptes à fin déterminée sont à l'équilibre.

4. LES RÉSULTATS DES FONDS SPÉCIAUX EN 2010-2011

Les fonds spéciaux présentent un déficit prévu de 173,0 M\$ avant les ajustements de la consolidation pour l'exercice financier 2010-2011, comparativement à un surplus anticipé de 258,7 M\$ en 2009-2010. Cette détérioration de 431,7 M\$ par rapport à 2009-2010 s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- Un déficit prévu de 146,5 M\$ au Fonds vert en 2010-2011 comparativement à un surplus prévu de 199,1 M\$ en 2009-2010. Cette détérioration de 345,6 M\$ s'explique principalement par l'accroissement du rythme des dépenses du PACC;
- Le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique prévoit un déficit de 5,0 M\$ en 2010-2011, comparativement à un surplus anticipé de 7,7 M\$ en 2009-2010. Cette variation à la baisse de 12,7 M\$ s'explique par la hausse du rythme de réalisation des différents projets financés par le Fonds;
- Une diminution de 11,8 M\$ de l'excédent au Fonds d'information foncière, qui s'explique par la baisse anticipée des mises en chantier au cours de l'exercice 2010-2011. De plus, le Fonds doit absorber une augmentation de sa dépense d'amortissement relative à la réalisation de la réforme du cadastre québécois;
- Le Fonds de financement présente un excédent prévu de 21,1 M\$ pour l'exercice financier 2010-2011, soit une variation de 10,1 M\$ par rapport à l'excédent anticipé de 31,2 M\$ en 2009-2010. Cette diminution s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt à court terme qui entraîne une augmentation des coûts de financement pour l'exercice financier 2010-2011.

Résultats en 2010-2011 des fonds spéciaux¹

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010	
	Revenus	Dépenses	Résultats nets ²	Résultats probables	Variation
Fonds vert	279,9	426,4	(146,5)	199,1	(345,6)
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	32,4	37,4	(5,0)	7,7	(12,7)
Fonds d'information foncière	117,5	96,1	21,4	33,2	(11,8)
Fonds de financement	954,1	933,0	21,1	31,2	(10,1)
Autres fonds spéciaux ³	7 621,1	7 685,1	(64,0)	(12,5)	(51,5)
Total avant la consolidation	9 005,0	9 178,0	(173,0)	258,7	(431,7)
Ajustements de la consolidation	(6 678,0)	(6 696,0)	18,0	(88,7)	106,7
Résultats après consolidation	2 327,0	2 482,0	(155,0)	170,0	(325,0)

¹ Les résultats des fonds spéciaux sont présentés à l'annexe 6.3.

² Résultats nets avant le Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

³ Incluant, entre autres, le Fonds de l'assurance médicaments et le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier dont les revenus et les dépenses s'établissent respectivement à 3 357,1 M\$ et à 1 362,4 M\$.

5. LES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES EN 2010-2011

Les résultats prévus des organismes autres que budgétaires présentent un déficit de 1,1 M\$ avant les ajustements de la consolidation en 2010-2011, comparativement à un surplus anticipé de 8,0 M\$ en 2009-2010. Cette variation de 9,1 M\$ à la baisse par rapport à 2009-2010 s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- Le Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers prévoit un surplus de 14,6 M\$ en 2010-2011, soit une amélioration de 12,8 M\$ par rapport à un excédent prévu de 1,8 M\$ en 2009-2010. Cette amélioration s'explique principalement par l'évolution prévue des placements à long terme du Fonds et de la conjoncture économique;
- La Régie des installations olympiques présente un déficit de 5,9 M\$ en 2010-2011, comparativement à un surplus de 2,5 M\$ en 2009-2010. Cette variation à la baisse de 8,4 M\$ s'explique par des revenus non récurrents réalisés en 2009-2010 à la suite de la tenue d'événements ponctuels : Coupe Grey, soccer, sport motorisé et spectacle;
- La Société de financement des infrastructures locales du Québec présente un déficit de 26,1 M\$ pour l'exercice financier 2010-2011 comparativement à un déficit prévu de 18,9 M\$ en 2009-2010. Cette diminution de 7,2 M\$ s'explique par l'utilisation du surplus cumulé depuis la mise en opération de la Société pour le financement de ses activités en 2010-2011.

Résultats en 2010-2011 des organismes autres que budgétaires¹

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets ²	Résultats probables	
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	24,2	9,6	14,6	1,8	12,8
Régie des installations olympiques	45,3	51,2	(5,9)	2,5	(8,4)
Société de financement des infrastructures locales du Québec	611,0	637,1	(26,1)	(18,9)	(7,2)
Autres organismes ³	16 878,7	16 862,4	16,3	22,6	(6,3)
Total avant la consolidation	17 559,2	17 560,3	(1,1)	8,0	(9,1)
Ajustements de la consolidation	(14 415,2)	(14 575,3)	160,1	107,0	53,1
Résultats après consolidation	3 144,0	2 985,0	159,0	115,0	44,0

¹ Les résultats des organismes autres que budgétaires sont présentés à l'annexe 6.4.

² Résultats nets avant le Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

³ Incluant, entre autres, la Régie de l'assurance maladie du Québec dont les revenus et les dépenses s'établissent à 9 083,6 M\$.

6. LES RÉSULTATS DU FONDS DES GÉNÉRATIONS EN 2010-2011

Les résultats prévus du Fonds des générations présentent un surplus de 892,0 M\$ pour l'exercice financier 2010-2011, comparativement à 715,0 M\$ en 2009-2010, soit une amélioration de 177,0 M\$ qui s'explique principalement par une augmentation des revenus des placements prévus.

Résultats en 2010-2011 du Fonds des générations

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Fonds des générations	892,0	-	892,0	715,0	177,0
Ajustements de la consolidation	-	-	-	-	-
Résultats après consolidation	892,0	-	892,0	715,0	177,0

7. LES RÉSULTATS DES ENTITÉS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION EN 2010-2011

Les résultats prévus des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation présentent un déficit de 199,3 M\$ après les ajustements de la consolidation pour l'exercice financier 2010-2011, comparativement à un déficit de 401,8 M\$ en 2009-2010, soit une amélioration de 202,5 M\$.

Résultats en 2010-2011 des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation¹

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets ²	Résultats probables	
Réseau de la santé et des services sociaux	21 033,7	21 197,7	(164,0)	(164,0)	-
Ajustements de la consolidation	(19 124,8)	(19 124,8)	-	(97,0)	97,0
Impact de la consolidation	1 908,9	2 072,9	(164,0)	(261,0)	97,0
Réseaux de l'éducation	13 798,4	13 833,7	(35,3)	(37,8)	2,5
Ajustements de la consolidation	(10 858,8)	(10 858,8)	-	(103,0)	103,0
Impact de la consolidation	2 939,6	2 974,9	(35,3)	(140,8)	105,5
Résultats après consolidation	4 848,5	5 047,8	(199,3)	(401,8)	202,5

¹ Les listes des entités appartenant aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont présentées aux annexes 6.6 et 6.7.

² Résultats nets avant le Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

ANNEXE 6.1

LE PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT

Le critère d'inclusion dans le périmètre comptable du gouvernement repose sur le contrôle exercé par ce dernier.

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les ministères et les organismes sous la responsabilité d'un ministre et dont le budget est financé par des crédits alloués par l'Assemblée nationale. Il englobe aussi l'ensemble des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, des comptes à fin déterminée et des entreprises qui appartiennent au gouvernement ou qui sont sous son contrôle. Il inclut également les agences de la santé et des services sociaux, les établissements de santé publics, les commissions scolaires, les cégeps ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Les dépenses consolidées du gouvernement comprennent, en plus des dépenses de programmes et celles du service de la dette, les dépenses effectuées par les fonds spéciaux, les organismes autres que budgétaires et les comptes à fin déterminée. Elles comprennent également les entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Les dépenses des entités consolidées sont ajoutées à celles du gouvernement, après élimination des opérations interentités et après harmonisation des conventions comptables, lorsqu'il y a lieu. Ces ajustements sont de deux ordres :

- Le premier consiste à éliminer les opérations interentités. Ces éliminations sont nécessaires pour ne pas comptabiliser deux fois la même dépense;
- Le deuxième type d'ajustement résulte de l'harmonisation des conventions comptables avec celles du gouvernement.

Il importe de noter que les organismes exerçant des activités de nature fiduciaire ne sont pas inclus au périmètre comptable du gouvernement.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

La consolidation vise à regrouper toutes les opérations et les ressources financières dont le gouvernement est responsable. Ce regroupement permet de fournir un portrait financier global du gouvernement. Deux méthodes de consolidation sont utilisées selon la nature des entités visées.

La première méthode, soit la consolidation intégrale, consiste à additionner, ligne par ligne, les comptes des ministères, des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, des comptes à fin déterminée et des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Elle intègre donc aux états financiers du gouvernement leurs opérations financières, telles les dépenses et la dette des organismes. Cette méthode s'applique aux entités apparaissant aux annexes 6.3, 6.4, 6.5, 6.6 et 6.7.

La seconde, soit la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, s'applique aux entreprises du gouvernement. Elle consiste à ajouter aux résultats du gouvernement les résultats nets de ces entreprises, c'est-à-dire leur surplus ou leur déficit. Cette méthode s'applique aux entités apparaissant à l'annexe 6.8.

ANNEXE 6.2

CHANGEMENTS À LA LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES ET DES ENTITÉS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION

ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET FONDS SPÉCIAUX

Certains organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux se sont ajoutés ou ont été déplacés vers d'autres portefeuilles, ont changé de statut, de dénomination ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses par rapport à l'exercice 2009-2010.

Un signe (+) indique l'ajout d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial, alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial.

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

(+) Infrastructure Québec succède à l'Agence des partenariats public-privé du Québec et a été ajouté à ce portefeuille.

Culture, Communications et Condition féminine

(-) La Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs a été abolie et une partie de ses fonctions ont été transférées à la Commission des relations du travail.

Famille et Aînés

(+) Le Fonds de soutien aux proches aidants et le Fonds pour le développement des jeunes enfants ont été ajoutés à ce portefeuille.

Finances

(-) L'Agence des partenariats public-privé du Québec a été abolie. Les actifs et les passifs de cet organisme ainsi que son personnel sont transférés à Infrastructure Québec.

Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières se nomme dorénavant le Bureau de décision et de révision.

Relations internationales

(+) L'Office Québec-Monde pour la jeunesse a été intégré à ce portefeuille.

Ressources naturelles et Faune

(+) Le Fonds du patrimoine minier a été inclus à ce portefeuille.

ANNEXE 6.2 (suite)

COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

Cinq nouveaux comptes spécifiques ont été ajoutés par rapport à l'exercice précédent, soit :

- Le Compte relatif au Fonds de stimulation de l'infrastructure, au ministère des Transports, au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, constitué spécifiquement pour permettre aux ministères de comptabiliser les sommes versées par le gouvernement du Canada pour le financement de projets d'infrastructures au Québec;
- Le Compte pour le financement du programme d'aide ponctuelle aux éleveurs de chevaux Standardbred, au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, constitué spécifiquement pour permettre au Ministère de comptabiliser les sommes versées par la Société des loteries du Québec (Loto-Québec) pour le financement du programme d'aide aux éleveurs de chevaux;
- Le Compte pour le maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiressources, au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, constitué spécifiquement pour permettre au Ministère de comptabiliser les sommes versées par le gouvernement du Canada pour la restauration des traverses de cours d'eau sur les chemins en territoire public;
- Le Compte relatif au Programme d'infrastructures de loisirs, au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, constitué spécifiquement pour permettre au Ministère de comptabiliser les sommes versées par le gouvernement du Canada pour le financement de projets d'infrastructures au Québec;
- Le Compte relatif au Programme d'infrastructure du savoir, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, constitué spécifiquement pour permettre aux ministères de comptabiliser les sommes versées par le gouvernement du Canada pour le financement de projets d'infrastructures au Québec.

Seize nouvelles demandes d'utilisation au compte général Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux ont été approuvées, soit aux portefeuilles « Conseil exécutif », « Développement durable, Environnement et Parcs », « Éducation, Loisir et Sport », « Emploi et Solidarité sociale », « Ressources naturelles et Faune », « Santé et Services sociaux » et « Sécurité publique ».

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION

Certaines entités du réseau de la santé et des services sociaux ont changé de dénomination par rapport à celle apparaissant au Budget de dépenses 2009-2010 :

- Le Centre de santé et de services sociaux de Sorel-Tracy se nomme dorénavant Centre de santé et de services sociaux Pierre-De Saurel;
- Le Centre hospitalier Robert-Giffard se nomme dorénavant Institut universitaire en santé mentale de Québec.

ANNEXE 6.3

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Fonds de développement régional	58,0	58,0	-	-
	58,0	58,0	-	-
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	2,2	2,2	-	-
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	0,9	0,9	-	-
Fonds relatif à la tempête de verglas	25,6	25,6	-	-
	28,7	28,7	-	-
Culture, Communications et Condition féminine				
Fonds du patrimoine culturel québécois	10,0	13,4	(3,4)	3,8
	10,0	13,4	(3,4)	3,8
Développement durable, Environnement et Parcs				
Fonds vert	279,9	426,4	(146,5)	199,1
	279,9	426,4	(146,5)	199,1
Éducation, Loisir et Sport				
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	32,4	37,4	(5,0)	7,7
	32,4	37,4	(5,0)	7,7
Emploi et Solidarité sociale				
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	25,3	25,8	(0,5)	(1,0)
Fonds de développement du marché du travail	1 270,7	1 286,7	(16,0)	(21,0)
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	4,4	4,4	-	0,2
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	19,4	19,4	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	10,3	11,2	(0,9)	(2,0)
	1 330,1	1 347,5	(17,4)	(23,8)
Famille et Aînés				
Fonds de soutien aux proches aidants	15,0	14,9	0,1	7,6
Fonds pour le développement des jeunes enfants	15,0	15,0	-	7,5
	30,0	29,9	0,1	15,1

ANNEXE 6.3 (suite)

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Finances				
Fonds de financement	954,1	933,0	21,1	31,2
Fonds de l'industrie des courses de chevaux	-	-	-	4,1
Fonds du centre financier de Montréal	1,4	1,1	0,3	0,1
	955,5	934,1	21,4	35,4
Justice				
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	20,6	17,1	3,5	4,3
Fonds des registres du ministère de la Justice	26,6	24,7	1,9	3,0
	47,2	41,8	5,4	7,3
Ressources naturelles et Faune				
Fonds d'information foncière	117,5	96,1	21,4	33,2
Fonds d'information géographique	6,1	6,5	(0,4)	(0,6)
Fonds du patrimoine minier	20,0	15,0	5,0	12,0
Fonds forestier	260,1	292,1	(32,0)	(27,0)
	403,7	409,7	(6,0)	17,6
Revenu				
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu	23,2	23,2	-	-
Fonds de perception	82,7	99,5	(16,8)	(2,0)
Fonds des pensions alimentaires*	42,5	42,5	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	62,4	62,4	-	-
	210,8	227,6	(16,8)	(2,0)
Santé et Services sociaux				
Fonds de l'assurance médicaments	3 357,1	3 357,1	-	-
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	20,0	20,0	-	-
	3 377,1	3 377,1	-	-
Sécurité publique				
Fonds des services de police	496,8	496,8	-	-
	496,8	496,8	-	-
Services gouvernementaux				
Fonds du service aérien gouvernemental	57,0	56,5	0,5	0,5
	57,0	56,5	0,5	0,5

ANNEXE 6.3 (suite)

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Tourisme				
Fonds de partenariat touristique	136,5	144,2	(7,7)	(2,1)
	136,5	144,2	(7,7)	(2,1)
Transports				
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	1 362,4	1 362,4	-	-
Fonds de gestion de l'équipement roulant	96,2	96,2	-	0,1
Fonds de la sécurité routière	10,0	7,7	2,3	-
Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun	77,1	77,1	-	-
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports	5,4	5,4	-	-
	1 551,1	1 548,8	2,3	0,1
Total	9 005,0	9 178,0	(173,0)	258,7
Ajustement de consolidation	(6 678,0)	(6 696,0)	18,0	(88,7)
Impact de la consolidation	2 327,0	2 482,0	(155,0)	170,0

* Ce fonds effectue aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 6.4

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Immobilière SHQ	199,3	204,6	(5,3)	(7,2)
Société d'habitation du Québec	871,9	871,9	-	-
Société québécoise d'assainissement des eaux	109,5	109,5	-	-
	1 180,7	1 186,0	(5,3)	(7,2)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	24,2	9,6	14,6	1,8
La Financière agricole du Québec	800,3	799,5	0,8	1,0
	824,5	809,1	15,4	2,8
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Infrastructure Québec	7,5	7,5	-	(0,7)
	7,5	7,5	-	(0,7)
Conseil exécutif				
Centre de la francophonie des Amériques	2,4	2,9	(0,5)	(0,2)
	2,4	2,9	(0,5)	(0,2)
Culture, Communications et Condition féminine				
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	92,4	93,4	(1,0)	(3,5)
Conseil des arts et des lettres du Québec	87,0	88,4	(1,4)	(0,6)
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	29,0	31,8	(2,8)	(3,1)
Musée d'Art contemporain de Montréal	11,5	12,2	(0,7)	-
Musée de la Civilisation	29,9	30,3	(0,4)	(0,7)
Musée national des beaux-arts du Québec	19,7	21,1	(1,4)	(1,1)
Régie du cinéma	11,3	5,4	5,9	6,2
Société de développement des entreprises culturelles	68,3	71,5	(3,2)	(3,5)
Société de la Place des Arts de Montréal	36,4	37,2	(0,8)	-
Société de télédiffusion du Québec	81,5	82,0	(0,5)	-
Société du Grand Théâtre de Québec	11,4	11,7	(0,3)	(0,2)
	478,4	485,0	(6,6)	(6,5)
Développement durable, Environnement et Parcs				
Société des établissements de plein air du Québec	127,3	124,0	3,3	1,3
Société des parcs de sciences naturelles du Québec	12,0	10,1	1,9	2,1
Société québécoise de récupération et de recyclage	50,5	56,0	(5,5)	(1,5)
	189,8	190,1	(0,3)	1,9

ANNEXE 6.4 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Développement économique, Innovation et Exportation				
Centre de recherche industrielle du Québec	32,6	32,6	-	-
Fonds de la recherche en santé du Québec	95,1	95,1	-	(4,2)
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	47,1	49,3	(2,2)	(2,2)
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	50,1	52,9	(2,8)	(1,6)
Investissement Québec	636,0	610,7	25,3	27,3
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	5,0	6,0	(1,0)	(0,7)
	865,9	846,6	19,3	18,6
Éducation, Loisir et Sport				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	33,1	33,1	-	(0,3)
	33,1	33,1	-	(0,3)
Emploi et Solidarité sociale				
Commission de la capitale nationale du Québec	18,3	18,3	-	-
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	24,7	25,0	(0,3)	(0,3)
	43,0	43,3	(0,3)	(0,3)
Finances				
Autorité des marchés financiers	110,0	97,4	12,6	11,0
Bureau de décision et de révision	0,8	1,8	(1,0)	(0,8)
Financement-Québec	718,2	673,8	44,4	42,8
Institut de la statistique du Québec	29,1	30,1	(1,0)	(1,8)
Société de financement des infrastructures locales du Québec	611,0	637,1	(26,1)	(18,9)
	1 469,1	1 440,2	28,9	32,3
Justice				
Commission des services juridiques	132,8	137,6	(4,8)	(2,6)
Fonds d'aide aux recours collectifs	1,1	2,1	(1,0)	2,1
Office des professions du Québec	7,7	9,1	(1,4)	1,0
Société québécoise d'information juridique	13,3	13,2	0,1	-
Tribunal administratif du Québec	30,9	31,7	(0,8)	(2,4)
	185,8	193,7	(7,9)	(1,9)
Relations internationales				
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	2,9	2,9	-	-
Office Québec-Monde pour la jeunesse	0,7	0,7	-	-
	3,6	3,6	-	-

ANNEXE 6.4 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Ressources naturelles et Faune				
Agence de l'efficacité énergétique	111,2	111,2	-	-
Fondation de la faune du Québec	7,8	8,0	(0,2)	0,2
Régie de l'énergie	11,6	13,0	(1,4)	0,3
Société de développement de la Baie-James	20,4	20,1	0,3	1,5
Société nationale de l'amiante	-	-	-	-
	151,0	152,3	(1,3)	2,0
Santé et Services sociaux				
Corporation d'hébergement du Québec	202,6	189,6	13,0	16,2
Corporation d'urgences-santé	105,4	105,4	-	-
Héma-Québec	345,9	345,9	-	-
Institut national de santé publique du Québec	35,5	35,5	-	-
Régie de l'assurance maladie du Québec	9 083,6	9 083,6	-	-
	9 773,0	9 760,0	13,0	16,2
Sécurité publique				
École nationale de police du Québec	28,9	29,6	(0,7)	(0,3)
École nationale des pompiers du Québec	1,5	1,7	(0,2)	0,1
	30,4	31,3	(0,9)	(0,2)
Services gouvernementaux				
Centre de services partagés du Québec	564,5	577,2	(12,7)	(8,6)
Services Québec	92,8	92,8	-	-
Société immobilière du Québec	687,8	687,8	-	0,1
	1 345,1	1 357,8	(12,7)	(8,5)
Tourisme				
Régie des installations olympiques*	45,3	51,2	(5,9)	2,5
Société du Centre des congrès de Québec	22,5	23,0	(0,5)	(0,7)
Société du Palais des congrès de Montréal	62,7	63,2	(0,5)	(6,2)
	130,5	137,4	(6,9)	(4,4)
Transports				
Agence métropolitaine de transport*	331,3	326,5	4,8	6,1
Société de l'assurance automobile du Québec	227,2	263,9	(36,7)	(43,8)
Société des traversiers du Québec	105,0	105,8	(0,8)	(0,7)
	663,5	696,2	(32,7)	(38,4)

Renseignements supplémentaires

ANNEXE 6.4 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Travail				
Commission des lésions professionnelles	56,3	58,3	(2,0)	0,5
Commission des normes du travail	59,6	59,6	-	1,1
Commission des relations du travail	16,1	15,9	0,2	1,0
Régie du bâtiment du Québec	50,3	50,2	0,1	(0,1)
	182,3	184,0	(1,7)	2,5
Total	17 559,2	17 560,3	(1,1)	8,0
Ajustement de consolidation	(14 415,2)	(14 575,3)	160,1	107,0
Impact de la consolidation	3 144,0	2 985,0	159,0	115,0

* Les données prévisionnelles correspondent au fonds d'exploitation de l'organisme.

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 6.5

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Fonds de stimulation de l'infrastructure	390,2	430,5	(40,3)	(2,8)
Programme d'infrastructures de loisirs	16,7	18,5	(1,8)	-
Programme d'infrastructures 2000-2007	15,5	12,6	2,9	10,8
Programme d'infrastructures 2005	97,6	104,6	(7,0)	(19,0)
Projets d'infrastructures 2008	408,7	516,0	(107,3)	(21,7)
	928,7	1 082,2	(153,5)	(32,7)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	6,1	6,1	-	-
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	186,4	186,4	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3,3	3,3	-	-
Programme d'aide ponctuelle aux éleveurs de chevaux Standardbred	1,0	2,3	(1,3)	1,3
	196,8	198,1	(1,3)	1,3
Conseil exécutif				
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	-	2,3	(2,3)	(4,8)
Financement de la stratégie du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	-	-	-	(0,1)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,1	0,2	(0,1)	0,1
	0,1	2,5	(2,4)	(4,8)
Culture, Communications et Condition féminine				
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	0,9	0,9	-	(0,1)
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	0,7	0,7	-	-
Fonds de stimulation de l'infrastructure	45,0	45,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
Projets d'infrastructures 2008	5,3	5,3	-	-
	51,9	51,9	-	(0,1)

ANNEXE 6.5 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Développement durable, Environnement et Parcs				
Financement des unités autonomes de service - Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)	2,0	2,4	(0,4)	(0,5)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,7	2,2	(0,5)	0,2
	3,7	4,6	(0,9)	(0,3)
Développement économique, Innovation et Exportation				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,5	0,5	-	-
Programme d'infrastructure du savoir	123,7	123,7	-	-
	124,2	124,2	-	-
Éducation, Loisir et Sport				
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	25,0	25,0	-	-
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école des Naskapis	18,5	18,5	-	-
Formation dans les pénitenciers fédéraux	5,1	5,1	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,9	1,2	(0,3)	4,7
Programme d'infrastructure du savoir	122,1	122,1	-	-
	171,6	171,9	(0,3)	4,7
Emploi et Solidarité sociale				
Application du régime québécois d'assurance parentale	346,6	346,6	-	-
Financement des projets pilotes pour les travailleurs âgés	13,2	13,2	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	13,5	13,6	(0,1)	-
	373,3	373,4	(0,1)	-
Finances				
Transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	463,6	463,6	-	-
	463,6	463,6	-	-

ANNEXE 6.5 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Immigration et Communautés culturelles				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,9	0,9	-	0,1
	0,9	0,9	-	0,1
Justice				
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	0,4	0,4	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	0,4	0,4	-	-
Relations internationales				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,5	0,5	-	-
	0,5	0,5	-	-
Ressources naturelles et Faune				
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	-	1,2	(1,2)	(0,1)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2,6	3,1	(0,5)	(0,8)
Maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiresources	9,0	9,0	-	-
Projet de coopération avec la Bolivie dans le secteur minier	-	-	-	-
	11,6	13,3	(1,7)	(0,9)
Revenu				
Gestion de la taxe sur les produits et services	143,0	143,0	-	-
	143,0	143,0	-	-
Santé et Services sociaux				
Financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie	30,0	30,0	-	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22,0	22,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,9	3,0	(1,1)	(1,3)
Mise en oeuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	65,0	64,9	0,1	(0,2)
	118,9	119,9	(1,0)	(1,5)

Renseignements supplémentaires

ANNEXE 6.5 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2010-2011			2009-2010
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Sécurité publique				
Administration de la Loi sur les armes à feu	5,9	5,9	-	-
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	3,5	3,5	-	-
Financement du programme conjoint de protection civile	0,2	0,3	(0,1)	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3,0	3,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	7,1	2,4	4,7	7,3
	19,7	15,1	4,6	7,3
Transports				
Financement des immobilisations aéroportuaires	5,5	5,5	-	-
Financement des infrastructures ferroviaires	6,9	6,9	-	-
Fonds de stimulation de l'infrastructure	23,9	23,9	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3	0,3	-	-
Programme d'infrastructures 2000-2007	-	-	-	-
	36,6	36,6	-	-
Travail				
Financement du Bureau d'évaluation médicale	2,5	2,5	-	-
	2,5	2,5	-	-
Total	2 647,9	2 804,6	(156,7)	(27,0)
Ajustement de consolidation	(1 000,9)	(1 157,6)	156,7	27,0
Impact de la consolidation	1 647,0	1 647,0	-	-

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 6.6

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Agences et autres instances régionales¹ :

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Agence de la santé et des services sociaux de Laval
Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides
Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay—Lac-St-Jean
Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James²
Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James²
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Établissements publics¹ :

Centre André-Boudreau
Centre d'accueil Dixville inc.
Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord
Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
Centre de réadaptation de la Gaspésie (Le)
Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
Centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie de Chaudière-Appalaches
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) Chaudière-Appalaches
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Bas-Saint-Laurent
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay—Lac-Saint-Jean
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Gabrielle-Major
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Montérégie-Est
Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches
Centre de réadaptation en déficience physique le Bouclier
Centre de réadaptation Estrie inc.
Centre de réadaptation Interval
Centre de réadaptation La Maison
Centre de réadaptation la Myriade
Centre de réadaptation Lisette-Dupras
Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve
Centre de santé et de services sociaux Cavendish
Centre de santé et de services sociaux Champlain
Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau
Centre de santé et de services sociaux d'Ahunstic et Montréal-Nord
Centre de santé et de services sociaux d'Antoine-Labelle

¹ Les entités du réseau de la santé et des services sociaux ont une année financière qui se termine le 31 mars.

² Ces entités agissent en tant qu'agence et établissement.

ANNEXE 6.6 (suite)

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Centre de santé et de services sociaux d'Argenteuil
Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable
Centre de santé et de services sociaux de Beauce
Centre de santé et de services sociaux de Bécancour–Nicolet–Yamaska
Centre de santé et de services sociaux de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent
Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix
Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi
Centre de santé et de services sociaux de Dorval-Lachine-Lasalle
Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
Centre de santé et de services sociaux de Jonquière
Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska
Centre de santé et de services sociaux de la Baie-des-Chaleurs
Centre de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord
Centre de santé et de services sociaux de la Côte-de-Gaspé
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska
Centre de santé et de services sociaux de la Matapédia
Centre de santé et de services sociaux de la Minganie
Centre de santé et de services sociaux de la Mitis
Centre de santé et de services sociaux de la Montagne
Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook
Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau
Centre de santé et de services sociaux de Lac-Saint-Jean-Est
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or
Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
Centre de santé et de services sociaux de Laval
Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie
Centre de santé et de services sociaux de l'Hématite
Centre de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan
Centre de santé et de services sociaux de Maskinongé
Centre de santé et de services sociaux de Matane
Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog
Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet
Centre de santé et de services sociaux de Papineau
Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier
Centre de santé et de services sociaux de Portneuf
Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord
Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette
Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup
Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Léonard et Saint-Michel
Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles

ANNEXE 6.6 (suite)

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Centre de santé et de services sociaux de Témiscaming-et-de-Kipawa
Centre de santé et de services sociaux de Témiscouata
Centre de santé et de services sociaux de Thérèse De Blainville
Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières
Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges
Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales
Centre de santé et de services sociaux des Basques
Centre de santé et de services sociaux des Collines
Centre de santé et de services sociaux des Etchemins
Centre de santé et de services sociaux des Îles
Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut
Centre de santé et de services sociaux des Sommets
Centre de santé et de services sociaux des Sources
Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy
Centre de santé et de services sociaux Drummond
Centre de santé et de services sociaux du Cœur-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral
Centre de santé et de services sociaux du Granit
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-François
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Laurent
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice
Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes
Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue
Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière
Centre de santé et de services sociaux du Pontiac
Centre de santé et de services sociaux du Rocher-Percé
Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière
Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun
Centre de santé et de services sociaux du Suroît
Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François
Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville
Centre de santé et de services sociaux – Institut Universitaire de gériatrie de Sherbrooke
Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon
Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance
Centre de santé et de services sociaux la Pommeraie
Centre de santé et de services sociaux les Eskers de l'Abitibi
Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale
Centre de santé et de services sociaux Maria-Chapdelaine
Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher
Centre de santé et de services sociaux Pierre-De Saurel
Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska
Centre de santé Inuulitsivik
Centre de santé Tulattavik de l'Ungava
Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec
Centre de soins prolongés Grace Dart / Grace Dart Extended Care Centre
Centre d'hébergement et de soins de longue durée de St-Andrew-de-Father-Dowd-et-de-St-Margaret

ANNEXE 6.6 (suite)

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Centre Dollard-Cormier (Le)
Centre du Florès
Centre hospitalier affilié universitaire de Québec
Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Centre hospitalier de St. Mary
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
Centre hospitalier universitaire de Québec
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Centre Jean-Patrice-Chiasson/Maison Saint-Georges (Le)
Centre Jellinek
Centre jeunesse Chaudière-Appalaches
Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec (Le)
Centre jeunesse de la Montérégie
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (C.J.A.T.)
Centre jeunesse de Laval
Centre jeunesse de l'Estrie
Centre jeunesse de Montréal (Le)
Centre jeunesse de Québec
Centre jeunesse des Laurentides
Centre jeunesse du Bas-St-Laurent
Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Le)
Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles
CLSC Naskapi
Centre Miriam
Centre Montérégien de réadaptation
Centre Normand
Centre Notre-Dame de l'Enfant (Sherbrooke) Inc.
Centre régional de réadaptation La Ressource
Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James²
Centre universitaire de santé McGill
Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (Les)
Centres jeunesse de Lanaudière (Les)
Centres jeunesses de l'Outaouais (Les)
CHSLD Juif de Montréal
Clair Foyer Inc.
Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James²
Corporation du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (La)
Corporation du Centre hospitalier gériatrique Maimonides (La)
Corporation du Centre hospitalier Pierre-Janet (La)
CRDI Normand-Laramée
Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec
Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut
Hôpital Charles Lemoyne
Hôpital Chinois de Montréal (1963) (L')
Hôpital Douglas

² Ces entités agissent en tant qu'agence et établissement.

ANNEXE 6.6 (suite)

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hôpital Général Juif Sir Mortimer B. Davis (L')
Hôpital Jeffery Hale-Saint Brigid's
Hôpital Juif de réadaptation
Hôpital Louis-H. Lafontaine
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Hôpital Mont-Sinaï
Hôpital Rivière-des-Prairies
Hôpital Santa Cabrini
Hôtel-Dieu de Lévis
Institut Canadien-Polonais du Bien-être Inc.
Institut de cardiologie de Montréal
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal
Institut Nazareth et Louis-Braille
Institut Philippe-Pinel de Montréal
Institut Raymond-Dewar
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Institut universitaire en santé mentale de Québec
La Résidence de Lachute
Pavillon du Parc inc.
Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort
Services de réadaptation L'Intégrale
Virage, Réadaptation en alcoolisme et toxicomanie (Le)

ANNEXE 6.7

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION¹

Commissions scolaires :

Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
Commission scolaire Central Québec
Commission scolaire Crie
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire de l'Estuaire
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire de la Baie-James
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire De La Jonquière
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Commission scolaire de la Riveraine
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire des Appalaches
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire des Chênes
Commission scolaire des Chic-Chocs
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire des Draveurs
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Commission scolaire des Hautes-Rivières
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire des Îles
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire des Patriotes
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

¹ Les entités des réseaux de l'éducation ont une année financière qui se termine le 30 juin, à l'exception de l'Université du Québec et de ses constituantes dont l'année financière se termine le 31 mai.

ANNEXE 6.7 (suite)

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION

Commissions scolaires (suite) :

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire du Fer
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
Commission scolaire du Littoral
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire Eastern Shores
Commission scolaire Eastern Townships
Commission scolaire English-Montréal
Commission scolaire Harricana
Commission scolaire Kativik
Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire Marie-Victorin
Commission scolaire New Frontiers
Commission scolaire Pierre-Neveu
Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire Riverside
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Commission scolaire Western Québec

Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal

Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) :

Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep d'Ahuntsic
Cégep d'Alma
Cégep de Baie-Comeau
Cégep de Bois-de-Boulogne
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Drummondville
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Cégep de Jonquière
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de La Pocatière
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Limoilou
Cégep de l'Outaouais
Cégep de Maisonneuve

ANNEXE 6.7 (suite)

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION

Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) (suite) :

Cégep de Matane
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Rosemont
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Valleyfield
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal
Cégep Édouard Montpetit
Cégep François-Xavier Garneau
Cégep Gérald-Godin
Cégep John Abbott
Cégep Lionel-Groulx
Cégep Marie-Victorin
Cégep Montmorency
Cégep régional de Lanaudière
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Champlain Regional College
Collège Dawson
Collège Heritage
Collège Shawinigan
Vanier College

Université du Québec et ses universités constituantes :

École de technologie supérieure
École nationale d'administration publique
Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec
Université du Québec à Chicoutimi
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Trois-Rivières
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Outaouais

ANNEXE 6.8

ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT COMPTABILISÉES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

Fonds d'indemnisation du courtage immobilier

Hydro-Québec*

Loto-Québec

Société des alcools du Québec

Société générale de financement du Québec

Société Innovatech du Grand Montréal

Société Innovatech du sud du Québec

Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches

Société Innovatech Régions ressources

* Cette entreprise effectue aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

APPENDICES

EN BREF

APPENDICE A LE BUDGET DE DÉPENSES 2010-2011 PAR MISSIONS

Les dépenses budgétaires du gouvernement sont regroupées en six grandes missions de l'État, soit : Santé et Services sociaux, Éducation et Culture, Économie et Environnement, Soutien aux personnes et aux familles, Gouverne et Justice et Service de la dette.

Trois missions regroupent près des trois quarts des dépenses budgétaires :

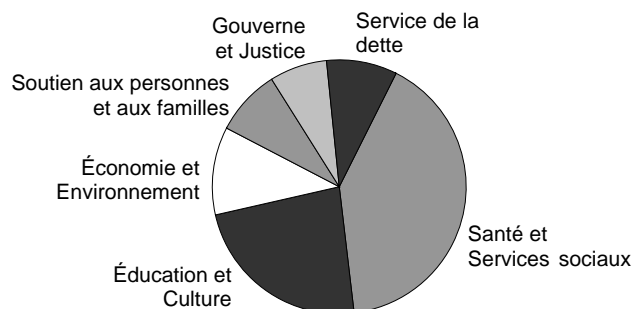
- La mission Santé et Services sociaux, avec 40,1 % des dépenses;
- La mission Éducation et Culture, qui obtient 22,6 % des dépenses;
- La mission Économie et Environnement, qui reçoit 11,5 % des dépenses.

1. LE BUDGET DE DÉPENSES 2010-2011 PAR MISSIONS

Les programmes apparaissant au Budget de dépenses 2010-2011 sont regroupés selon six missions correspondant aux grandes fonctions de l'État.

Répartition par missions du Budget de dépenses 2010-2011

	%
Santé et Services sociaux	40,1
Éducation et Culture	22,6
Économie et Environnement	11,5
Service de la dette	10,0
Soutien aux personnes et aux familles	8,3
Gouverne et Justice	7,5
Total	100,0



Dépenses par portefeuilles et missions en 2010-2011

(en millions de dollars)

Portefeuilles	Missions						Total
	Santé et Services sociaux	Éducation et Culture	Économie et Environnement	Soutien aux personnes et aux familles	Gouverne et Justice	Service de la dette	
Assemblée nationale	-	-	-	-	116,7	-	116,7
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	-	-	-	69,6	-	69,6
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	-	-	1 209,9	-	661,5	-	1 871,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-	-	1 068,2	-	-	-	1 068,2
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	-	-	-	-	712,7	-	712,7
Conseil exécutif	-	-	-	-	358,6	-	358,6
Culture, Communications et Condition féminine	-	653,9	-	12,2	-	-	666,1
Développement durable, Environnement et Parcs	-	-	203,9	-	-	-	203,9
Développement économique, Innovation et Exportation	-	-	1 044,4	-	-	-	1 044,4
Éducation, Loisir et Sport	-	14 805,0	-	-	-	-	14 805,0
Emploi et Solidarité sociale	-	-	928,2	3 355,7	-	-	4 283,9
Famille et Aînés	-	-	-	2 178,6	-	-	2 178,6
Finances	-	-	-	-	195,2	6 990,0	7 185,2
Immigration et Communautés culturelles	-	304,1	-	-	0,9	-	304,9
Justice	-	-	-	229,6	454,0	-	683,7
Relations internationales	-	-	114,0	-	-	-	114,0
Ressources naturelles et Faune	-	-	528,7	-	-	-	528,7
Revenu	-	-	-	-	1 087,3	-	1 087,3
Santé et Services sociaux	27 967,2	-	-	-	-	-	27 967,2
Sécurité publique	-	-	-	-	1 136,4	-	1 136,4
Services gouvernementaux	-	-	-	-	197,4	-	197,4
Tourisme	-	-	146,1	-	-	-	146,1
Transports	-	-	2 787,5	-	-	-	2 787,5
Travail	-	-	-	-	33,5	-	33,5
Total des missions	27 967,2	15 763,0	8 031,0	5 776,1	5 023,7	6 990,0	69 551,0

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total.

Mission Santé et Services sociaux, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Budget de dépenses 2009-2010	Dépense probable 2009-2010	Dépenses 2008-2009	Dépenses 2007-2008
Santé et Services sociaux					
Fonctions nationales	489,7	470,7	477,6	374,1	364,0
Fonctions régionales	19 919,4	19 165,5	19 285,6	18 631,6	17 555,6
Office des personnes handicapées du Québec	13,2	13,1	13,1	12,6	12,4
Régie de l'assurance maladie du Québec	7 544,8	7 203,2	7 203,2	6 603,2	6 122,5
Total de la mission	27 967,2	26 852,4	26 979,5	25 621,5	24 054,4

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2009-2010 correspondent aux crédits comparatifs 2009-2010 apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2010-2011.

Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

Mission Éducation et Culture, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Budget de dépenses 2009-2010	Dépense probable 2009-2010	Dépenses 2008-2009	Dépenses 2007-2008
Culture, Communications et Condition féminine					
Charte de la langue française	27,9	30,0	27,7	26,2	23,4
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec	46,5	46,9	48,7	47,4	45,5
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	579,5	581,5	579,5	568,4	553,5
Éducation, Loisir et Sport					
Administration et consultation	159,6	158,4	156,9	137,2	130,7
Aide financière aux études	531,9	531,4	493,6	405,6	420,1
Développement du loisir et du sport	63,5	65,3	65,3	66,1	62,6
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	8 451,9	8 267,1	8 311,6	8 103,1	7 771,9
Enseignement supérieur	4 757,1	4 673,7	4 630,0	4 750,0	4 152,3
Formation en tourisme et hôtellerie	23,7	23,4	23,4	23,2	21,8
Régimes de retraite	817,3	808,4	808,4	835,8	839,8
Immigration et Communautés culturelles					
Immigration, intégration et communautés culturelles	304,1	295,6	172,5	157,3	131,2
Total de la mission	15 763,0	15 481,7	15 317,6	15 120,2	14 152,9

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2009-2010 correspondent aux crédits comparatifs 2009-2010 apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2010-2011.

Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Budget de dépenses 2009-2010	Dépense probable 2009-2010	Dépenses 2008-2009	Dépenses 2007-2008
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire					
Développement des régions et ruralité	124,8	122,0	127,6	102,3	97,7
Habitation	473,0	447,9	440,7	411,0	382,3
Modernisation des infrastructures municipales	480,6	464,8	453,0	544,6	594,5
Promotion et développement de la Métropole	131,4	124,0	124,0	90,4	77,6
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	425,3	402,4	398,6	387,2	406,0
Organismes d'État	642,9	317,9	698,0	318,5	318,1
Développement durable, Environnement et Parcs					
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5,5	5,5	5,5	5,1	5,3
Protection de l'environnement et gestion des parcs	198,4	204,5	206,9	210,0	196,6
Développement économique, Innovation et Exportation					
Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	171,5	207,3	205,4	185,8	178,5
Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation	872,9	707,6	798,8	786,4	527,2
Emploi et Solidarité sociale					
Mesures d'aide à l'emploi	865,7	872,5	894,3	889,4	813,8
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	62,6	62,6	62,6	74,5	61,1
Relations internationales					
Affaires internationales	114,0	116,0	114,5	128,5	115,3

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Budget de dépenses 2009-2010	Dépense probable 2009-2010	Dépenses 2008-2009	Dépenses 2007-2008
Ressources naturelles et Faune					
Gestion des ressources naturelles	460,7	513,9	535,9	519,2	567,3
Protection et mise en valeur de la ressource faunique	68,0	62,8	60,9	73,7	73,5
Tourisme					
Promotion et développement du tourisme	146,1	138,9	139,9	136,8	144,5
Transports					
Administration et services corporatifs	118,5	110,3	110,7	105,7	99,9
Infrastructures de transport	2 034,8	2 087,2	1 908,8	1 834,0	1 611,9
Systèmes de transport	634,2	573,0	528,0	494,5	435,6
Total de la mission	8 031,0	7 541,3	7 814,3	7 297,6	6 706,8

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2009-2010 correspondent aux crédits comparatifs 2009-2010 apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2010-2011.

Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

Mission Soutien aux personnes et aux familles, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Budget de dépenses 2009-2010	Dépense probable 2009-2010	Dépenses 2008-2009	Dépenses 2007-2008
Culture, Communications et Condition féminine					
Condition féminine	12,2	12,2	12,2	11,9	10,4
Emploi et Solidarité sociale					
Administration	461,8	465,8	478,2	457,6	467,7
Mesures d'aide financière	2 893,9	2 858,1	2 898,3	2 828,9	2 826,6
Famille et Aînés					
Condition des aînés	22,7	21,0	19,1	14,3	8,3
Curateur public	42,5	40,5	40,6	49,5	47,9
Mesures d'aide à la famille	2 080,7	1 974,5	1 974,5	1 872,7	1 758,3
Planification, recherche et administration	32,7	33,1	32,4	24,0	21,5
Justice					
Aide aux justiciables	229,6	229,2	232,8	231,3	227,7
Total de la mission	5 776,1	5 634,3	5 688,1	5 490,2	5 368,3

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2009-2010 correspondent aux crédits comparatifs 2009-2010 apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2010-2011.

Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Budget de dépenses 2009-2010	Dépense probable 2009-2010	Dépenses 2008-2009	Dépenses 2007-2008
Assemblée nationale					
Secrétariat général adjoint à l'administration, affaires informationnelles et institutionnelles et sécurité	47,6	47,2	47,2	39,8	44,6
Secrétariat général et affaires parlementaires	10,7	10,6	10,6	13,3	9,3
Services statutaires aux parlementaires	58,5	58,5	58,5	61,8	60,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale					
Administration du système électoral	27,2	30,8	30,8	95,2	32,3
Le Commissaire au lobbyisme	2,9	2,9	3,0	2,6	2,5
Le Protecteur du citoyen	13,8	13,3	16,3	12,6	13,0
Le Vérificateur général	25,6	26,0	24,8	23,5	22,6
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire					
Administration générale	54,7	55,6	55,5	54,6	56,8
Commission municipale du Québec	2,3	2,5	2,3	2,0	1,6
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	589,0	594,2	593,9	588,4	591,4
Régie du logement	15,5	15,8	16,9	19,1	18,8
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Commission de la fonction publique	3,5	3,5	3,5	3,2	3,2
Fonds de suppléance	281,7	473,3	-	-	-
Régimes de retraite et d'assurances	338,4	338,0	338,0	334,9	323,3
Secrétariat du Conseil du trésor	89,2	99,3	151,3	92,3	99,4

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Budget de dépenses 2009-2010	Dépense probable 2009-2010	Dépenses 2008-2009	Dépenses 2007-2008
Conseil exécutif					
Affaires autochtones	212,6	205,9	204,6	185,2	173,6
Affaires intergouvernementales canadiennes	14,4	14,9	14,6	15,3	14,0
Cabinet du lieutenant-gouverneur	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9
Jeunesse	52,6	43,0	42,8	36,3	33,9
Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information	7,4	7,7	7,5	5,9	5,2
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	70,8	73,3	53,8	52,1	57,8
Finances					
Direction du Ministère	43,9	214,0	214,2	174,7	42,8
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	151,4	132,4	199,3	45,9	46,1
Immigration et Communautés culturelles					
Organisme relevant du ministre	0,9	0,8	0,8	0,8	0,7
Justice					
Activité judiciaire	95,7	90,4	95,6	99,3	90,0
Administration de la justice	261,8	264,3	261,2	271,1	274,6
Justice administrative	11,9	11,8	11,8	11,6	10,5
Organisme de protection relevant du ministre	8,2	8,2	8,2	7,8	7,6
Poursuites criminelles et pénales	76,3	73,6	76,9	74,4	70,0
Revenu					
Administration fiscale	1 087,3	1 053,1	1 071,6	1 377,2	1 218,5
Sécurité publique					
Organismes relevant du ministre	29,2	29,8	31,7	31,8	29,9
Sécurité, prévention et gestion interne	541,1	521,2	549,8	521,4	494,3
Sûreté du Québec	566,0	534,4	562,3	565,9	529,9

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Budget de dépenses 2009-2010	Dépense probable 2009-2010	Dépenses 2008-2009	Dépenses 2007-2008
Services gouvernementaux					
Services gouvernementaux	197,4	174,6	172,3	162,0	125,5
Travail					
Travail	33,5	33,4	37,1	38,2	38,5
Total de la mission	5 023,7	5 259,2	4 969,5	5 020,9	4 543,8

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2009-2010 correspondent aux crédits comparatifs 2009-2010 apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2010-2011.

Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

Mission Service de la dette, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Budget de dépenses 2009-2010	Dépense probable 2009-2010	Dépenses 2008-2009	Dépenses 2007-2008
Finances					
Service de la dette	6 990,0	6 154,0	6 154,0	6 503,8	7 020,9
Total de la mission	6 990,0	6 154,0	6 154,0	6 503,8	7 020,9
Total des missions	69 551,0	66 922,9	66 922,9	65 054,1	61 847,1

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2009-2010 correspondent aux crédits comparatifs 2009-2010 apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2010-2011.

Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

EN BREF

APPENDICE B INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

Cet appendice présente l'évolution des principaux indicateurs économiques et budgétaires du Québec depuis l'exercice financier 1996-1997, soit pour une période de 15 ans, et se compose de trois tableaux présentant :

- L'évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires;
- L'évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques;
- Les dépenses par portefeuilles.

B.1

Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires

	Dépenses de programmes ¹		Service de la dette		Dépenses budgétaires ²	
	M\$	variation en %	M\$	variation en %	M\$	variation en %
1996-1997	34 583	(4,0)	5 855	(3,0)	40 438	(3,9)
1997-1998	34 690	0,3	6 765	15,5	41 455	2,5
1998-1999	37 052	1,7 ³	6 573	(2,8)	43 625	5,2
1999-2000	37 850	2,2	6 752	2,7	44 602	2,2
2000-2001	40 165	6,1	6 972	3,3	47 137	5,7
2001-2002	41 888	4,3	6 687	(4,1)	48 575	3,1
2002-2003	43 865	4,7	6 583	(1,6)	50 448	3,9
2003-2004	45 339	3,4	6 655	1,1	51 994	3,1
2004-2005	47 656	5,1	6 853	3,0	54 509	4,8
2005-2006	49 229	3,3	6 875	0,3	56 104	2,9
2006-2007	51 734	5,1	7 039	2,4	58 773	4,8
2007-2008	54 826	6,0	7 021	(0,3)	61 847	5,2
2008-2009	58 550	6,8	6 504	(7,4)	65 054	5,2
2009-2010 ^P	60 769	3,8	6 154	(5,4)	66 923	2,9
2010-2011 ^P	62 561	2,9	6 990	13,6	69 551	3,9

¹ Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

² Les dépenses budgétaires excluent les entités consolidées.

³ Taux ajusté pour exclure, d'une part, l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur en 1998-1999, soit un montant de 595,6 M\$ et, d'autre part, l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M\$, et pour améliorer la situation financière des universités pour un montant de 170,0 M\$. Le taux de croissance tenant compte de ces dépenses aurait été de 6,8 %.

^P Prévisions

Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques

	Population ¹ en milliers	Taux de croissance	Taux d'inflation	Dépenses de programmes		
		du PIB ²	au Canada ³	par habitant		
		%	%	en % du PIB	en \$	variation en %
1996-1997	7 247	1,8	1,6	19,2	4 772	(4,4)
1997-1998	7 275	4,4	1,7	18,4	4 769	(0,1)
1998-1999	7 296	4,2	1,0	18,0 ⁴	5 078	6,5
1999-2000	7 323	7,4	1,8	18,0	5 168	1,8
2000-2001	7 357	6,7	2,7	17,9	5 459	5,6
2001-2002	7 396	3,0	2,5	18,1	5 663	3,7
2002-2003	7 441	4,2	2,2	18,2	5 895	4,1
2003-2004	7 486	3,9	2,8	18,1	6 057	2,7
2004-2005	7 536	4,8	1,8	18,1	6 324	4,4
2005-2006	7 582	3,5	2,2	18,1	6 493	2,7
2006-2007	7 632	3,7	2,0	18,3	6 779	4,4
2007-2008	7 687	5,4	2,2	18,4	7 132	5,2
2008-2009	7 754	1,6	2,3	19,4	7 551	5,9
2009-2010 ^P	7 829	(0,4)	0,3	20,2	7 762	2,8
2010-2011 ^P	7 905	4,0	1,8	20,0	7 914	2,0

Sources : Secrétariat du Conseil du trésor pour les données sur les dépenses de programmes, Statistique Canada et ministère des Finances pour les données économiques.

¹ Population au 1^{er} juillet de l'exercice financier considéré.

² Le PIB est calculé sur une base nominale en prenant la moyenne annuelle pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

³ Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

⁴ Taux ajusté pour exclure, d'une part, l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur en 1998-1999, soit un montant de 595,6 M\$ et, d'autre part, l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M\$, et pour améliorer la situation financière des universités pour un montant de 170,0 M\$. Ces montants inclus, le taux aurait été de 18,9 %.

^P Prévisions

B.3

Dépenses par portefeuilles

(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2010-2011	Dépense probable 2009-2010	Dépenses réelles		
			2008-2009	2007-2008	2006-2007
Assemblée nationale	117	116	115	114	107
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	70	75	134	70	131
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 871	1 814	1 812	1 821	1 859
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 068	1 097	706	724	694
Conseil du trésor et Administration gouvernementale*	713	493	430	426	633
Conseil exécutif*	359	324	296	285	233
Culture, Communications et Condition féminine*	666	668	654	633	600
Développement durable, Environnement et Parcs	204	212	215	202	190
Développement économique, Innovation et Exportation*	1 044	1 004	972	706	519
Éducation, Loisir et Sport	14 805	14 489	14 321	13 399	12 638
Emploi et Solidarité sociale*	4 284	4 333	4 250	4 169	4 135
Famille et Aînés*	2 179	2 067	1 960	1 836	1 718
Finances*	195	413	221	89	82
Immigration et Communautés culturelles*	305	173	158	132	125
Justice	684	687	696	680	725
Relations internationales*	114	115	128	115	102
Ressources naturelles et Faune	529	597	593	641	464
Revenu	1 087	1 072	1 377	1 219	1 093
Santé et Services sociaux	27 967	26 980	25 622	24 054	22 453
Sécurité publique	1 136	1 144	1 119	1 054	987
Services gouvernementaux*	197	172	162	126	113
Tourisme	146	140	137	145	144
Transports	2 788	2 548	2 434	2 147	1 953
Travail	34	37	38	39	36
Variation à la provision pour pertes sur placements en actions	-	-	-	-	-
Dépenses de programmes	62 561	60 769	58 550	54 826	51 734
Service de la dette	6 990	6 154	6 504	7 021	7 039
Dépenses budgétaires	69 551	66 923	65 054	61 847	58 773

* Le budget de dépenses 2010-2011 de ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses des exercices financiers antérieures sont diminuées en raison de tels transferts.

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2010-2011.

Dépenses réelles									
2005-2006	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999	1997-1998	1996-1997
99	96	97	94	91	82	77	77	69	82
58	58	93	66	52	43	42	95	37	43
1 752	1 622	1 537	1 560	1 585	1 357	1 111	1 008	1 179	1 238
657	661	661	640	650	713	512	530	498	584
468	498	411	499	455	424	352	405	581	580
232	241	195	167	121	104	217	78	74	76
543	533	520	498	486	536	489	517	415	415
195	207	222	208	207	212	236	177	183	178
689	543	533	890	857	906	772	746	558	514
12 280	11 874	11 568	11 161	10 609	10 181	9 875	9 615	9 486	10 078
4 073	4 149	4 234	4 228	4 122	4 150	4 096	4 171	3 780	3 946
1 604	1 515	1 457	1 282	1 137	913	699	575	477	419
84	91	85	97	91	90	67	61	128	59
116	120	127	129	125	102	100	102	93	96
651	630	595	562	529	487	477	504	472	484
102	102	111	110	111	103	98	87	77	83
401	364	419	435	435	455	549	463	372	421
1 025	935	750	812	642	743	743	866	1 104	652
21 163	20 582	19 026	17 872	17 147	16 057	14 788	14 562	12 892	12 833
942	941	933	868	797	741	698	701	662	693
97	41	39	43	36	36	48	33	41	43
159	144	146	143	109	147	148	106	85	81
1 776	1 633	1 513	1 431	1 409	1 504	1 575	1 504	1 360	928
62	75	66	69	87	78	80	71	67	67
-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11)
49 229	47 656	45 339	43 865	41 888	40 165	37 850	37 052	34 690	34 583
6 875	6 853	6 655	6 583	6 687	6 972	6 752	6 573	6 765	5 855
56 104	54 509	51 994	50 448	48 575	47 137	44 602	43 625	41 455	40 438

